

« L'enjeu est bien celui-là : qu'est-ce qui permet de devenir humain, de développer une vie qui vaille le coup, de permettre à chacun de faire émerger la singularité qui est la sienne, son accent propre, sa subjectivité ? »

Dominique BOURDIN

2004

ENJEUX POUR UNE CITOYENNETÉ

L. A. C. - n° 226

ENJEUX POUR UNE CITOYENNETÉ

La mort dans la vie

Enfants handicapés à l'école

Société sous tension, ou société résignée ?

Sommaire

● Éditorial	
Jacques PURPAN	1
● Un été chaud	
Régis CHAZOT	3
● La mort dans la vie	
Magali TOURNERET	13
● Enfants handicapés à l'école	
Danielle BETHMONT	17
● Intégration d'un enfant handicapé	
Jacqueline PLAZY-VANEL	23
● L'école, lieu de mixité sociale et de citoyenneté ? C'est à voir	
André BRAGER	33
● Vivre dans un quartier à Paris	
Henri POUSETT	39
● "Débats de pays riches !" ... et après ?	
Jacques M.	43
● Homogamie ?	
Jean-Marie PLOUX	51
● Société sous tension, ou société résignée ?	
Dominique BOURDIN	59
● SOURCES	65
Résistance et soumission	
● EN LIBRAIRIE	69
Prêtres et ouvriers. Une double fidélité mise à l'épreuve	
● LIVRES REÇUS à la rédaction	70

Communauté Mission de France

La "Lettre aux Communautés", revue bimestrielle de la Communauté Mission de France, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Elle porte une attention particulière aux diverses mutations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origines diverses : témoignages personnels, travaux d'équipe ou de groupe, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer que la foi au Christ donne sens à l'avenir de l'homme.

Lettre aux Communautés

Communauté Mission de France - BP 101 - 3 rue de la Pointe - 94170 Le Perreux-sur-Marne.

Tél : 01 43 24 95 95 - **Fax :** 01 43 24 79 55 - **Courriel :** mdf@club-internet.fr - **Site :** <http://www.mission-de-france.com>

Directeur gérant	: Jacques Purpan	
Responsable	: Pierre Lethielleux	
Comité de rédaction	: Alain Carof, Danièle Courtois, Pierre Chamard-Bois, Rémi Crespin, Michel Grolleaud, Pierre Lethielleux, Yves Petiton, Jean-Marie Ploux, Jacques Purpan, Christophe Roucou	Photos : Communauté Mission de France
Relecture	: Michel Grolleaud	
Secrétaire/Maquettiste	: Florence Mayjonade-Clayette	
Abonnements	: Geneviève Ferronnière	

France et étranger : Abonnement ordinaire 2005 : 30 € – Abonnement de soutien : 38 € – Le numéro : 6,50 €

Nous consulter pour les envois par avion ou sous pli cacheté.

Pour tout changement d'adresse, envoyer la dernière bande et 2 timbres à 0,50 €.

Commençons par communiquer une heureuse nouvelle de rentrée.

Un de nos fidèles abonnés de Saint-Claude (39), le P. Yves PATENÔTRE, a été nommé par le Pape Jean-Paul II, évêque coadjuteur du P. Georges GILSON.

Notre Lettre aux Communautés l'accueille avec joie et lui souhaite un fécond ministère auprès des équipes de notre Communauté Mission de France.

Le thème de ce N° 226 n'est pas accidentel. Il avait été demandé, voilà un an, par notre Conseil pour la Mission. Ce Conseil réunit régulièrement des délégués, hommes et femmes, venant de plusieurs horizons socio-culturels, pour réfléchir à ce que peut être l'attitude d'un chrétien dans la société d'aujourd'hui.

En octobre 2003, nous étions encore sous le coup désastreux de la découverte des effets de la canicule, en France, de la bousculade de notre système de santé, de notre rapport avec les personnes âgées et finalement de nos échéances humaines.

Pour une tout autre génération, le retour des jeunes dans les établissements scolaires publics laissait des questions sans réponse, après le traumatisme de lourdes grèves des enseignants de l'Éducation nationale, déclenchées notamment par l'orientation de la Décentralisation.

Un an a passé et d'autres faits révélateurs, dans les mêmes domaines du service public de la Santé et de l'Éducation, invitent à la vigilance citoyenne. Des questions restent pertinentes comme celles, par exemple, du coût de la Santé, de la solidarité nationale ou bien celle de la laïcité¹.

D'autres secteurs auraient pu être abordés : la Recherche scientifique, la communication et les media, les transports, le service de l'eau, qui sont tout autant révélateurs de nos difficultés actuelles et qui trouvent des échos proches dans les autres pays constituant désormais l'Europe. Il en naît le sentiment que bien des aspects de la vie

1. Des éléments de réflexion à propos du débat sur la laïcité, rédigés par ce même Conseil pour la Mission, sont à disposition pour les abonnés, en écrivant à la rédaction.

sociale risquent de nous échapper. Leur cohésion et leur raison d'être sont nécessaires tant pour l'individu inscrit dans une nation, que pour l'édification d'un "royaume", puisque cette image symbolique et biblique reste forte pour des chrétiens.

Des témoins sont vigilants. Ils nous donnent leur expérience dans ces pages. Leur mise en tension, comme questionne Dominique BOURDIN, est gage de l'exercice de la responsabilité humaine et chrétienne. La redécouverte du sens politique passe par les présences actives et citoyennes, parfois résistantes, de tout un chacun. C'est au cœur de ce numéro.

L'Université d'été de Francheville de la Communauté Mission de France, que nous relaterons ici bientôt, a illustré l'action du chrétien se faisant disciple du Christ en travaillant à la justesse chrétienne dans un monde où il a la tête, le corps et le cœur.

Mais nous n'oublions pas non plus l'actualité ecclésiale, qui a abordé la collaboration de l'homme et de la femme dans l'Église et dans le Monde. Cet été, nous avons reçu un document de la Congrégation pour la Doctrine de la foi.

Opportunément, sur le versant anthropologique, un texte écrit par Jean-Marie PLOUX, pour d'autres circonstances et dans la rubrique de "Libres opinions", questionne la pente vers une éventuelle homogamie émergente. Cette concordance de textes tout à fait indépendants montre l'interaction entre les enjeux de la vie sociale et ce qui fait acteurs différents l'homme et la femme, dans l'indispensable et respectueuse altérité.

L'aventure passionnante du XXI^e siècle ne fait que commencer...

Jacques Purpan
pour le comité de rédaction

Prochains thèmes :

▪ N° 227

Francheville, "Vivre en chrétiens aujourd'hui"

▪ N° 228

Spiritualité

Un été chaud ?

Avec Isabelle, son épouse, Régis fait partie de l'Équipe de Mission "Lyon Nord Est". Il est responsable de l'équipe soignante d'une maison de retraite pour personnes âgées après avoir été directeur de 2 établissements d'accueil de personnes âgées. Son témoignage est une invitation à agir afin que les structures sanitaires et médico-sociales soient mieux adaptées.



par Régis CHAZOT

diacre permanent

de la Communauté Mission de France

LES quinze premiers jours d'août 2003, j'étais en vacances. Comme j'aime le faire dans ces moments de détente, je lis la presse plus attentivement que le reste de l'année.

Et alors là, j'ai été étonné et surpris : il n'y en avait que pour les personnes âgées.

Les médias s'étaient emparés brutalement des questions qui gravitent autour des personnes âgées et dépendantes : isolement à domicile, insuffisance des moyens dans les établissements d'accueil et de soins, ruptures familiales, engorgement et saturation des services d'urgence, déficit de lits de convalescence...

Ces personnes âgées qui n'intéressaient personne quelques semaines ou quelques mois auparavant (cf. "Une Parole sans écho...", page 6) devenaient dignes d'intérêt parce que mortes, certes en grand nombre...

Alors là !

Petit retour en arrière.¹

Le contexte démographique et sanitaire

■ Les 75 ans et plus²

« Les personnes âgées de 75 ans et plus représenteront 10 % de la population en 2020, mais la progression des effectifs de cette classe d'âge – et notamment des plus de 85 ans – est transitoirement tarie du fait de l'arrivée des "classes creuses" de la première guerre mondiale.

En 2000, une personne âgée de 75 ans peut encore espérer vivre dix ans s'il s'agit d'un homme et treize ans s'il s'agit d'une femme, contre respectivement huit et dix ans en 1970.

La démence domine toute la pathologie mentale des personnes âgées par sa fréquence et sa gravité. On estime actuellement à 660 000 le nombre de personnes démentes en France dont environ 430 000 malades d'Alzheimer. Si aucun progrès n'est réalisé dans la prévention, ces effectifs atteindront respectivement 800 000 et 550 000 en 2010.

Certaines affections du vieillissement ne peuvent pas bénéficier d'un traitement curatif et sont responsables de déficiences sensorielles ou motrices dont l'existence ou le cumul vont favoriser le désinvestissement des personnes âgées par rapport aux activités de la vie quotidienne, l'isolement, la dépression, la dénutrition, et aggraver une éventuelle détérioration cognitive. Ces déficiences sont trop souvent considérées comme inhérentes à la vieillesse et on ne peut qu'être frappé de la faiblesse des moyens consacrés à leur prise en charge qui relève de la rééducation, de la réadaptation, de traitements palliatifs, de la mise en place de conditions de vie adaptées.

L'exemple des déficiences visuelles est à cet égard tout à fait illustratif. »

1. Les éléments que j'apporte sont tirés de mon expérience en établissement.

2. *La santé en France 2002*, page 3 et 4 ; le Haut Comité de la santé publique.

■ La situation sanitaire

Les progrès thérapeutiques et techniques permettent de stabiliser une insuffisance cardiaque, une hypertension artérielle maligne (autrefois se terminant par un accident vasculaire massif), d'assurer une prise en charge satisfaisante des personnes insuffisantes respiratoires (matériel délivrant de l'oxygène, aérosol pneumatique...), d'équilibrer un diabète, de prendre en charge les insuffisants rénaux (soit par hémodialyse ou par dialyse péritonéale).

En chirurgie orthopédique, la maîtrise des prothèses de hanche, de genoux, d'épaule a révolutionné la vie des personnes souffrant d'arthrose ou subissant un traumatisme (accident, chute). Elles ont été soulagées très efficacement et ont retrouvé pour une part leur mobilité.

Les techniques chirurgicales et anesthésiques assurent des interventions moins traumatiques, beaucoup mieux tolérées et comportant moins de risques et de conséquences néfastes (quelques exemples : cataracte, stimulateur cardiaque, amputation, etc.).

Une deuxième génération de molécule est mise à la disposition des praticiens pour "stabi-

liser" ou empêcher la progression des maladies dégénératives cérébrales. C'est à mon sens le secteur qui est le moins maîtrisé actuellement. Les firmes pharmaceutiques savent qu'il y a là un marché potentiel important.

Une gamme impressionnante de matériel anti-escarre (matelas gaufrier, matelas alternant avec compresseur, coussin à mémoire de forme...) favorise le confort des personnes et repousse l'apparition des escarres, d'origine multifactorielle (déshydratation, dénutrition, grabatairisation...).

Je n'évoque pas là l'impact très important de l'évolution de l'environnement (hygiène de vie, condition d'habitat, conditions d'exercice professionnel pénibles, isolement social...).

La géronto-psychiatrie s'est aussi beaucoup développée en cherchant à resocialiser les personnes âgées, cantonnées des dizaines d'années dans des services hospitaliers, à imaginer des structures étayantes (ateliers "occupationnels", suivi individuel, appartement collectif, cantou (c'est-à-dire une structure fermée donnant la possibilité de la déambulation à l'intérieur et à l'extérieur – jardin attenant – avec

des activités structurant la journée), à développer de véritables réseaux de soins.

La gériatrie et plus largement la gérontologie sont des disciplines récentes (une trentaine d'années) qui bénéficient à plein régime des progrès médicaux :

« Jamais dans l'histoire nous n'avons été confrontés à une aussi grande évolution en matière de connaissance scientifique sur l'efficacité : des médicaments, de la chirurgie, des moyens de diagnostic, de la procréation médicalement assistée, des greffes, des thérapies géniques et immunologiques, évolution à laquelle s'ajoute l'importance enfin reconnue de la parole, de la culture et de la vie psychique des personnes.

Parallèlement à cette importante révolution scientifique et anthropologique, la diffusion des informations de sources diverses – y compris par Internet, et parfois sous forme de publicité mercantile – mêle sans nuances le réel, le possible, l'illusoire, les vraies et les fausses craintes. Les progrès de la médecine, surmédiatisés, entraînent chez les usagers des exigences sécuritaires à risque zéro ».³

3. Ibid, page 9.

Le contexte institutionnel des Établissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) : Un secteur en effervescence depuis 1997

■ Une parole sans écho...

En mars 2003 et en juin 2003, les établissements en lien avec L'URIOPSS (Union Régionale Interprofessionnelle des Organisations Sanitaires et Sociales) ont mobilisé les familles, les résidents, les équipes pour s'élever contre la diminution, dans la loi de finance du budget 2003, de 200 millions d'euros (280 millions inscrits au budget et 80 millions seulement financés).

Cet arbitrage avait fait hurler dans nos établissements.

Des conférences de presse régionales, des articles dans les quotidiens, des rassemblements publics n'ont pas eu prise sur les média.

Cette mobilisation est restée lettre morte, sans impact, sans prise sur l'appareil médiatique... Il n'y était question que de qualité de vie des personnes âgées...

Mais c'est une information qui ne se vend pas, qui n'est pas sensationnelle...

■ Le contexte législatif

La Prestation Spécifique Dépendance (PSD). Depuis 1997, le législateur s'est emparé de la question de la solvabilité des personnes âgées devant faire face, du fait de leur perte d'autonomie, à des problèmes financiers.

Le dispositif de l'époque, créant la Prestation Spécifique Dépendance, n'a pas répondu aux attentes espérées : plafond de ressources trop bas et récupération sur succession ont été deux facteurs qui ont freiné le dispositif.

L'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA). En 1999, une étape décisive a été franchie en couplant la création d'une Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA) à la mise en oeuvre, dans les établissements accueillant des personnes âgées, d'une véritable démarche qualité : État des lieux par une évaluation méthodologique rigoureuse, objectifs à cinq ans, moyens nouveaux pour les atteindre... À l'intérieur de ce travail qualitatif, chacun des établissements reste lui-même en défendant, poursuivant, dé-

veloppant sa philosophie, son savoir faire, sa singularité.

Autrement dit depuis 1999, cela remue sérieusement dans nos boutiques ; c'est un véritable changement de culture qui nous est demandé. Nous devons passer de l'empirique à l'évaluation, de l'intuitif à l'analytique, de l'oral à la traçabilité...

Cette réforme de grande envergure a été à plusieurs reprises ajustée, décalée, pour faire face aux difficultés de mise en oeuvre à la fois dans les établissements et dans l'administration. Elle semble aujourd'hui menacée...

Bien sûr, je ne parle même pas de la concomitance de la réforme de la réduction du temps de travail. Effervescence !...

■ Pluralité... et solidarité...

Il se trouve que cette réforme touche tous les établissements, qu'ils soient publics, associatifs ou lucratifs.

Et l'on a vu ainsi les établissements lucratifs (auparavant uniquement financés par leurs "clients", les personnes âgées payeurs – prix de journée aux alentours de 2 300 euros par mois – et gérés par des groupes financiers avec action-

naires) se précipiter pour “obtenir” des postes soignants financés par la collectivité.

Aujourd’hui, ces établissements lucratifs sont incontournables dans notre secteur. Ils représentent un nombre de lits significatif.

Mais l’accueil des personnes âgées sans ressources, sans domicile fixe ou avec domicile insalubre (et ça existe), des personnes âgées souffrant de troubles psychiatriques stabilisés et des personnes handicapées vieillissantes doit être une priorité de service public, assumée par les établissements publics et associatifs, reconnue par l’État et la société toute entière.

■ Des interlocuteurs sans moyens

Les référents réglementaires des établissements de personnes âgées sont les Conseils généraux pour le budget hébergement et dépendance (c’est-à-dire le gîte, le couvert, l’animation et les charges liées à la dépendance – les protections, le linge, le personnel accompagnant –) et les Directions des Affaires Sanitaires et Sociales (DDASS) pour le budget soins (salaires des médecins, infirmiers, aides-soignants, kinés et frais de médicaments).

Ces interlocuteurs sont sans moyens.

Depuis dix ans, les directeurs d’établissement et les associations entendent toujours les mêmes réponses : pas de création de poste, pas d’ajustement aux besoins et à l’évolution de la dépendance, pas de financement pour les remplacements des congés annuels (pour la DASS). Vous avez bien lu : Pas de remplacements des congés annuels !

La défense de tel ou tel argumentaire solide fait chou blanc à tout coup : la gestion des deniers publics suppose de la rigueur et de la fermeté...

■ Du coup, nous nous sommes habitués à l’inacceptable !

Nous acceptons une organisation du travail qui segmente les tâches par métiers (lever, toilette par aide soignant ; réfection du lit, service du petit déjeuner par l’agent de service, distribution des médicaments par l’infirmière) au lieu d’une prise en charge globale, complète, structurante pour la personne aidée.

Nous acceptons de faire des débarbouillages partiels (parfois se résumant à la petite toilette le dimanche) au lieu de faire une toilette complète, attentive, respectueuse.

Nous acceptons de faire tout nous-mêmes, vite, sans prendre le temps de perdre le temps de laisser faire à la personne le lavage de dents, le rinçage du dentier, le coup de gant sur la figure...

Nous acceptons de changer (mettre une protection), d'habiller les personnes avant le petit déjeuner, moment où certains renverseront leur bol et évacueront un peu plus tard leurs besoins naturels.

Nous acceptons de mettre le matin des protections avec "absorption longue" qui nous permettront de ne changer la personne qu'avant la nuit...

■ **Au cœur de ces tensions, nous cherchons un accompagnement individualisé, personnalisé**

Dans ce contexte de gestion de l'urgence, nous cherchons malgré tout à proposer l'accompagnement le plus individualisé possible, tenant compte au maximum de ce qu'est la personne, son histoire familiale, professionnelle...

Nous essayons de la situer au cœur du plan d'aide, du plan de soin, en la laissant le plus possible maître du jeu, de son propre jeu qui l'amènera jour après jour, nuit après nuit vers la mort.

Dans un très grand nombre de cas, la personne décide du moment du lâcher prise, de l'abandon, du glissement.

Nous n'avons là qu'à être modestement "les passeurs", comme en retrait de ce qui est en train d'advenir... ou de s'éteindre...

Un été chaud

L'été 2003 a mis en lumière, a pointé du doigt, a révélé cette tension de la société toute entière qui, à l'insu de son plein gré, voit vieillir le quatrième âge, sans vouloir se donner les moyens d'une solidarité effective avec les plus anciens.

Par ailleurs, il y a dans notre début de 21^e siècle l'illusion d'une vie sans vieillesse, d'une vie sans vieillard, d'une vie sans perte ni handicap. Nos modèles d'aujourd'hui (zéro kilo, zéro défaut, zéro bobo) nous amènent à mettre de côté ceux qui ne répondent pas ou plus à ces critères.

Les cultes de l'efficacité, de la rentabilité, de la productivité excluent et isolent ceux qui n'en sont pas ou plus, ceux pour qui le quotidien rime avec lenteur, confusion et troubles de mémoire.

Du coup, nous avons perdu la notion de bons sens qui souligne que les périodes de grosse chaleur, comme des périodes de grand froid aident naturellement des personnes à partir, à mourir.

À l'heure où le débat sur l'euthanasie est relancé, nous nous étonnons que la chaleur de l'été ait entraîné des gens vers la mort ? Je trouve qu'il y a là un paradoxe.

Ce qui est insupportable, c'est que des personnes soient parties sans soins, sans soutien, sans liens. Qu'elles soient mortes non reconnues, non identifiées, abandonnées. Qu'elles soient décédées anonymes, sans nom !

Mais quand vient pour quelqu'un le temps de lâcher prise, et si la nature accélère ce processus, je pense que c'est l'ordre des choses. Et même une chose bonne, normale, naturelle.

*« Il y a un moment pour tout
et un temps pour toute chose sous le ciel.
Un temps pour enfanter
Et un temps pour mourir » Eccl, 3,1*

Ce qui est insupportable, c'est que des personnes âgées se soient retrouvées entassées dans les services d'urgence sur des brancards pour y mourir...

À St Camille, où je travaille, les équipes (le pluriel pourrait laisser croire qu'elles sont nombreuses...), c'est-à-dire les équipes du matin, du soir et de nuit étaient sur le pont 24h/24... 14 personnes perfusées la nuit la semaine du 11 au 15 août... Du jamais vu pour nous.

Deux décès étiquetés "canicule", liés à une hyperthermie qui s'est installée sans céder.

Aucune hospitalisation. Partant du principe que les personnes étaient mieux dans leurs lits que sur un brancard dans un service d'urgence.

Les membres présents de l'équipe et un certain nombre de familles ont développé une énergie et des ressources considérables, hydratant, épongeant, rafraîchissant, alimentant, mobilisant, rassurant... Et tout ça en courant...

Un travail d'excellence dans cette situation "hypertendue".

Et en automne, nous (plutôt les personnes âgées) subissons les conséquences de ces immobilisations du mois d'août, de ces épisodes de dés-

hydratation : escarres, plaies, troubles cognitifs, lassitude majeure... Nous sommes encore sur le pont post canicule !

Et maintenant...

« Plus rien ne pourra jamais être comme avant ». ⁴

Six groupes de travail ont été constitués pour alimenter et “hydrater” la réflexion du premier ministre, mais les décisions prises sont loin de correspondre aux réelles attentes.

■ À court terme

Nous comptons sur un ajustement significatif des moyens qui permettra d'accueillir et de garder les personnes jusqu'à la fin de leur vie, dans des conditions correctes de dignité, de respect et de confort. Plan Marshall ou plan Raffarin ? Nous avons besoins de mesures concrètes, fortes.

On ne peut pas aujourd'hui se contenter d'effet d'annonce ou d'une super communication manipulatrice.

Le développement des réseaux Ville-Hôpital gériatrique doit être une priorité associée au recensement des personnes âgées vivant seules ou en situation précaire.

Tout cela implique des moyens nouveaux. Des choix sont à faire.

■ À moyen et long terme

Notre système de Sécurité sociale est en insuffisance vitale !

Construit sur la solidarité, il a su maintenir ce principe jusqu'à aujourd'hui. La mise en place de la Couverture Maladie Universelle (CMU), permettant l'accès aux soins curatifs des plus démunis d'entre nous, en est l'illustration.

L'allongement de l'espérance de vie a un coût...

Mais ce n'est pas le seul paramètre qui charge le système.

Comment allons-nous le conserver sans le faire exploser ?

Comment allons-nous garantir et pérenniser cet accès aux soins de tous ?

4. Mensuel des maisons de retraite, N° 63, éditorial.

Comment responsabiliser l'usager dans la gestion de sa santé, de ses traitements, de son rapport aux professionnels de santé ?

Comment impliquer et responsabiliser encore plus ces professionnels de santé, acteurs de pédagogie, d'éducation à la santé, mais dans un secteur concurrentiel, d'une certaine façon marchand ?

Comment adapter les structures sanitaires et médicosociales, grosses consommatrices

de moyens et régulièrement déficitaires, souvent principaux employeurs, notamment en rural ?

Usagers, professionnels de santé, structures, assurance maladie : partition à 4 voix...

La recherche de l'harmonie est complexe...

Nous en sommes chacun un peu les choristes...•

La mort dans la vie

Magali, médecin urgentiste, livre ses impressions de jeune professionnelle devant les situations qu'elle découvre en SAMU. Ce témoignage avait été rédigé pour le réseau santé de la Communauté Mission de France.



par Magali TOURNERET

NOUS évoluons dans une société où l'apparence, la productivité et l'efficacité excluent la maladie, le handicap. Le malade, la personne âgée, le mourant sont des réalités qui percutent notre conscience en nous révélant la fragilité de l'être humain et le caractère éphémère de l'ère de la compétitivité pour tout un chacun. Du coup, on se donne l'illusion que cela n'existe pas.

La mort n'est plus considérée comme naturelle, même à un âge avancé. Dans mon activité d'urgences, nous sommes fréquemment appelés pour des arrêts cardiorespiratoires affectant souvent des gens très âgés. Les familles semblent

désemparées face à l'irruption de la mort dans leur vie. Il me semble que nous sommes parfois appelés surtout pour qu'une voix extérieure déclare la mort, pour que "la mort" soit entendue, phase bien plus importante que celle de la technique proprement dite. Les gens appellent les secours pour des gens de plus en plus âgés ou très malades, là où le bon sens autoriserait à ne rien tenter. Certaines familles nous poussent à la réanimation en dépit du bon sens et, en cas d'échec, rejettent la faute sur l'équipe, la déclarant incompétente ; nous n'avons pas le pouvoir de ramener les morts à la vie.

Le mort lui-même n'est plus toléré à la maison, il fait peur ; en témoigne la demande quasi constante des familles à ce qu'on enlève le corps. Pour les enfants, il n'y a plus de confrontation à la mort, on leur évite le "spectacle".

Aux urgences, beaucoup de personnes âgées seules, dont l'état de santé ne permet pas leur maintien à domicile, arrivent au motif passe-partout d'altération de l'état général. C'est une demande déguisée de "placement", donc sans urgence vraie. C'est la solution de facilité. Étant donné l'état des lits, la question est de

savoir si l'on pourra accueillir ces personnes, en sachant qu'une personne âgée, c'est forcément 2 à 3 semaines minimum d'occupation. Très gros problème.

Au flux de plus en plus important aux urgences, sont venus s'ajouter les RTT, ce qui veut dire moins de personnel pour plus de travail, et fermetures de lits. Ces fermetures de lits, qui avant étaient rythmées par les vacances, deviennent annuelles et chroniques. Conséquences : des soins de plus en plus rapides, le morcellement des tâches, l'absence de prise en compte de la globalité de la personne. Les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses, mais rien n'a été fait pour anticiper.

La canicule de l'été 2003, avec ses nombreux décès, a surtout été révélatrice des conditions de vie des personnes âgées. L'insupportable, ce n'est pas que la canicule ait entraîné des gens vers la mort – c'est là bien naturel –, c'est que les plus fragiles soient mortes sans soutien, dans l'abandon, certains retrouvés à cause de l'odeur de la décomposition. La canicule a pointé du doigt les dysfonctionnements : diminution des structures

d'accueil, difficulté de mise en place des aides à domicile. Avec de l'hydratation, nombre de personnes seraient décédées dans des conditions bien plus humaines que dans un couloir d'urgences, sur un brancard favorisant les escarres...

À Chambéry, il n'y a pas vraiment eu de problèmes liés à la canicule ; il n'y a pas eu plus de décès enregistrés dans le département ; pas plus de départs SMUR pour arrêt cardio-respiratoire. Seules les journées du 14 et 15 août ont vu arriver de nombreux malaises liés à la chaleur, sans commune mesure avec ce qui s'est passé dans les grandes agglomérations.

Qu'est ce que cela suscite en moi ? Le manque de place dans les hôpitaux contribue à déve-

lopper notre esprit d'ingéniosité pour permettre parfois des retours à domicile en organisant un réseau de soins (médecin traitant, aides à domicile...), nous invite à mieux cibler les indications d'hospitalisation et à être plus à l'écoute des familles ; il peut donc permettre une meilleure prise en compte de la globalité de la personne ; tant pis si cela prend plus de temps.

Il y a un autre point qui suscite mon émerveillement : il nous arrive d'intervenir à domicile pour des personnes en phase palliative, et je suis très admirative du soutien qu'apportent les familles à leur proche, de leur manière d'apprivoiser la maladie et la mort, de leur combat intérieur, entre lutte et résignation, où un chemin de Vie se dessine. •



Enfants handicapés à l'école

Danielle est dans l'Équipe de Mission de Grenoble-Villeneuve. Principale de collège en Zone d'Éducation Prioritaire, elle nous fait part de la réussite de l'effort d'intégration d'enfants handicapés dans son établissement.

par Danielle BETHMONT

Origine du projet

Depuis dix ans, un psychiatre de l'hôpital défend de pied ferme l'insertion d'enfants atteints de troubles psychiatriques en milieu scolaire ordinaire. Il s'est entouré d'une équipe de professionnels convaincus (psychologue, éducateurs, psychomotricienne, orthophoniste... cette antenne hospitalière s'est donnée le nom de "Graffiti") qui intervenaient jusqu'ici dans la CLIS (Classe d'Intégration Scolaire) d'une l'école élémentaire d'Echirolles, près de Grenoble. Il s'agit d'enfants capables de progrès. Les parents sont de véritables partenaires dans cette volonté.

Après le CM2, il n'existait plus de scolarisation possible, il fallait obligatoirement envisager des instituts spécialisés ou du préceptorat pour les plus favorisés. L'Éducation Nationale n'est pas très téméraire dans ce domaine. Il a fallu que le Président de la République mette l'accent sur l'intégration des personnes handicapées dans sa campagne électorale pour que quelques moyens y soient dévolus.

Pourquoi le collège des Iles-de-Mars à Pont-de-Claix ?

Cette décision relève de la compétence de l'Inspecteur d'Académie qui a décidé d'ouvrir trois UPI (Unité Pédagogique d'Intégration) dans le département, dont une dans l'agglomération grenobloise. Quel établissement pouvait accueillir ce projet ? Il fallait un collège ayant une SEGPA (Section d'Enseignement Général et Professionnel Adapté) et surtout une équipe volontaire.

Lorsque l'Inspecteur m'a demandé si j'étais prête à piloter cette création, ma seule hésitation était mon incompétence en ce domaine car je percevais immédiatement un certain nombre

d'obstacles que j'allais devoir surmonter et en premier lieu la peur des enseignants.

Une réunion avec l'Inspecteur d'Académie et le médecin psychiatre m'a permis de mesurer l'enjeu que représentait cette création. « *Si j'arrive à mobiliser quelques profs, je suis prête à m'aventurer sur ce terrain !* » Il y avait beaucoup d'inconnu mais j'ai reçu cela comme un appel.

Mise en place du projet

Je suis d'abord allée voir ce qui se passait dans une unité existante pour me faire une idée du fonctionnement possible, afin de bénéficier d'une expérience qui éviterait certaines erreurs, tout en sachant que le type d'enfants que j'allais accueillir serait assez différent. Je ne connaissais pratiquement rien des comportements que pourraient avoir ces enfants, j'avais tout à apprendre.

Le premier souci était de faire reculer les appréhensions compréhensibles des enseignants. Nous avons invité le médecin psychiatre et le psychologue de l'équipe qui allaient devenir nos partenaires privilégiés, à venir parler de ce projet au conseil d'administration du collège. Le débat s'est instauré avec franchise et ce soir là, j'ai senti

que je pouvais continuer. Il y aura des obstacles à surmonter mais pas de refus systématique, c'était encourageant. Nous étions au mois d'avril 2003.

Je passe rapidement sur la mise en place matérielle qui nous a demandé pas mal de temps. Je voulais que ces enfants aient une jolie salle bien à eux mais pas isolée, avec du mobilier adapté. Nous devions avoir un poste d'enseignant spécialisé recruté sur profil et un poste d'assistant d'éducation que je devais recruter moi-même.

Dans le courant du mois de juin, six enfants ont été affectés pour la rentrée à venir (le nombre maximum sera de dix dans les années suivantes).

Premiers contacts avec les enfants et leurs parents

J'ai pris le temps de recevoir chaque enfant séparément avec ses parents. Devant le bonheur qu'ils manifestaient à l'idée de venir au collège, d'avoir des copains et des copines comme tout le monde, je ne pouvais que m'émerveiller et trouver mes appréhensions ridicules.

Il y avait inévitablement des inquiétudes dans leur tête. Je les ai rassurés du mieux possible. Nous avons visité l'établissement : la belle salle de

classe toute neuve, le lieu où ils déjeuneront car ils seront tous demi-pensionnaires, le préau et la cours de récréation où ils pourront jouer avec les autres. Nous sommes allés dans les salles d'arts plastiques et d'éducation musicale. Ils ont pu y voir des élèves et surtout les deux enseignantes sur lesquelles je savais pouvoir m'appuyer pour débiter l'intégration. Il était important qu'ils repèrent quelques visages pour ne pas être trop dépaysés à la rentrée. Ils ont fait part de leurs craintes à la secrétaire qui a su profiter du temps des formalités administratives pour gagner leur confiance. Ils savaient dorénavant qu'à tout moment, ils pourraient venir la voir comme une maman.

J'ai compris très vite que les parents de ces enfants seraient de véritables partenaires. Si tous les parents des élèves "ordinaires" avaient cette même volonté ! Eux aussi avaient des appréhensions légitimes. Au fond, nous nous sommes rassurés mutuellement.

Et nous voilà à la première rentrée scolaire en collège pour ces enfants

Le premier jour, ils arrivent assez stressés avec leurs parents qui ne le sont pas moins. Les

jours suivants, ils viendront chacun en taxi. Le Conseil Général prend en charge le transport.

L'un des enfants me voit dans la cour, il vient vers moi et avec deux grands yeux noirs qui illuminent un visage impassible me dit tout net : « *madame, il me semble vous avoir déjà rencontrée quelque part ? ah oui, je me souviens, vous m'avez reçu dans votre bureau avec mes parents avant les vacances ...* » J'ai eu un petit moment de stupeur en constatant la perfection grammaticale avec laquelle il s'exprimait ; je ne suis pas habituée à cela !

Dans la première quinzaine après la rentrée, nous avons l'habitude, depuis quelques années, d'emmener les classes de 6^e toute une journée à l'extérieur avec l'ensemble des équipes éducatives. Cette année, ils devaient aller faire du pain dans une ferme pédagogique et une promenade dans le Vercors. Je voulais que l'on y associe les UPI (c'est comme cela qu'on les nomme) mais comment ? Fallait-il prévenir les autres élèves ?... Nous avons réfléchi avec quelques enseignants, leur institutrice et le psychologue de "Graffiti". Nous nous sommes ralliés à ce dernier qui les connaissait mieux que nous : « *on ne dit rien au départ, quelques per-*

sonnes de Graffiti seront du voyage et aideront les enseignants à réagir s'il se produit un incident ». Et rien ne s'est passé ou plutôt si, il s'est passé quelque chose qui a émerveillé les enseignants :

les autres se sont très vite rendu compte des difficultés de certains pour pétrir le pain, par exemple, et leur ont donné un coup de main très naturellement.

Progressivement, ces enfants trouvent leur place dans le collège

Ils sont des collégiens comme les autres. Je craignais beaucoup les moqueries. En réalité, il y en a plutôt moins qu'entre certains collégiens "ordinaires".

Ils forment une petite classe sympathique. L'institutrice est passionnée par ce projet. Alors qu'elle n'avait pas l'expérience de ce type de handicap, elle a su faire sa place dans l'équipe des enseignants avec lesquels elle n'hésite pas à négocier des moments d'intégration. La collaboration avec "Graffiti" est remarquable. Nous avons eu la chance de pouvoir recruter une assistante d'éducation qui, en même temps, pré-

pare un DESS de psychologie en étant stagiaire dans leur équipe. C'est une situation quasi idéale qui ne durera pas car son contrat est signé pour trois ans, elle risque même de partir avant si elle trouve du travail. Pour l'instant, profitons-en !...

Parmi les six élèves de cette unité, l'un d'entre eux a été intégré très vite en SEGPA et le sera totalement à la rentrée prochaine sans doute avec un soutien de "Graffiti" mais là, je perçois des difficultés qui m'étaient inconnues jusqu'ici et qui me paraissent d'un archaïsme administratif surprenant. Pour une fois, l'Éducation Nationale n'est pas en cause !... Les interventions liées à l'hôpital sont financées par la Sécurité sociale. En principe, dès qu'un enfant est intégré totalement, il n'en relève plus. Donc, plus d'aide !... Comment allons-nous pouvoir contourner cet obstacle ? Je ne désespère pas de trouver une solution même un peu boiteuse.

Les autres sont intégrés différemment selon leurs possibilités. Tous vont en arts plastiques, en éducation musicale et en éducation physique avec une classe de 6^{ème} ordinaire. Ils ont le même âge. Les enseignants qui les accueillent ont été volontaires et ça se passe très bien. De temps en

temps, il y a quelques difficultés mais pas plus qu'à l'ordinaire.

Deux d'entre eux vont en mathématiques. Là, c'est assez surprenant. Lors de l'évaluation à l'entrée en 6^{ème}, ils ont obtenu des résultats très comparables aux autres, voire supérieurs. L'assistante d'éducation les accompagne pendant les 4 heures hebdomadaires qu'ils ne voudraient pas manquer pour rien au monde. Toutefois, c'est parfois difficile pour eux mais ils progressent bien grâce au soutien qui leur est apporté en dehors de ce temps et dans leur famille.

Une autre activité me paraît intéressante : un des éducateurs de Graffiti a proposé de faire un journal au collège avec quelques UPI volontaires, mais aussi avec d'autres élèves qui sont venus travailler avec eux. Même s'il n'y a eu qu'un seul exemplaire sorti, l'enthousiasme du groupe me semble prometteur.

Les enseignants sont parfois déroutés par certaines réactions. Par exemple : au deuxième cours de maths, alors que le professeur demandait à Grégory de rappeler ce qui avait été fait au cours précédent, celui-ci lui raconta, sans que l'on puisse l'interrompre, tout le cours de musique. Grâce au psychologue, nous avons appris

que c'était normal car cet enfant a beaucoup de mal à hiérarchiser les événements autrement que dans le temps linéaire. Entre les deux cours de maths, il y avait eu un cours de musique. Il suffit de le savoir !...

Nous arrivons presque au bout de la première année scolaire, déjà !... nous allons accueillir quelques nouveaux. Cette année, ils avaient tous à peu près le même âge. À l'avenir, ce sera différent. Certains vont rester,

d'autres vont partir mais vraiment, je trouve cette aventure pleine de promesses. Ces enfants vont affronter des problèmes d'ados qu'il faudra sans doute gérer mais je sais pouvoir compter sur le professionnalisme de Graffiti, sur la collaboration étroite des parents et de certains enseignants. Que peut-on espérer de mieux pour accompagner ces enfants ?

Cette expérience pleine d'incertitude est un cadeau. Ces enfants sont bien les petits que le Christ nous a "or-donné" de choyer. •

Intégration d'un enfant handicapé

Jacqueline appartient avec Vincent, son mari, à l'Équipe de Mission de St Fons-Feyzin. Nous lui avons demandé de nous dire comment des enfants handicapés peuvent être accueillis à l'école.



par Jacqueline PLAZY-VANEL

Préambule

J'ai le bonheur, partagé avec Vincent, d'être mère de quatre joyeux enfants. Curieusement, le plus jeune, né au moment où j'envisageais d'entreprendre une formation d'institutrice, m'a fait revenir vers la sphère du handicap que j'avais connue dans mes débuts de vie professionnelle comme éducatrice spécialisée.

Aujourd'hui, notre enfant a 9 ans et poursuit sa scolarité dans l'école du quartier. Il a la chance de bénéficier d'une convention d'intégration prenant en compte les limites et les adaptations

imposées par le handicap ainsi que les possibilités de développement de ses compétences.

Ma réflexion prend appui sur mon expérience et celle de notre famille mais aussi sur d'autres expériences dont je suis devenue, par la force des rencontres, une des témoins.

Intégration, intégrer...

mots maintes fois employés quand on parle de ceux qui sont différents, "handicapés", "extraordinaires". Seraient-ils donc désintégrés ?

Parler d'intégration, c'est reconnaître l'éventualité de la mise hors jeu à un moment donné ; on intègre celui qui est ou pourrait être au dehors, ailleurs. L'histoire du handicap et de la maladie nous rappelle la mise à l'écart de personnes déclarées déficientes, "hors norme".

À l'inverse, être partie intégrante c'est faire partie d'un tout ; être intégré, c'est être relié aux membres d'une société. Ce n'est pas seulement l'individu qui décide de son intégration, c'est

aussi la société dans laquelle il vit qui décide ou non de l'intégrer.

Retour sur 3 années d'engagement pour l'intégration scolaire

8 juin 2004 : Nous voici à la réunion de l'équipe éducative : tous les professionnels intervenant auprès de Matthieu sont réunis à l'école et font avec nous, parents, le bilan de l'année scolaire qui s'achève, en recherchant ensemble comment permettre à Matthieu de progresser dans ses apprentissages. Ce dialogue se construit patiemment depuis trois ans, il est le fruit d'une recherche commune élaborée dans la confrontation des expériences, les tâtonnements et les réajustements d'une histoire qui s'écrit progressivement avec chacun. Toute une histoire déjà ! Comment en sommes-nous arrivés là ?

Mai 2001 : Après les premières années de la toute petite enfance où le suivi médical a été effectué essentiellement par le médecin qui avait accueilli Matthieu à l'hôpital dès son premier mois de vie, nous sommes entrés depuis

une année dans la spirale des rendez-vous d'un spécialiste à l'autre : il s'agit d'essayer de préciser davantage quelles sont les difficultés de notre fils et sur quelles capacités il pourra s'appuyer pour bien grandir. L'ophtalmologue a confirmé le diagnostic d'une importante déficience visuelle ; nous avons aussi à entendre et à vivre cela en regardant les choses telles qu'elles sont, désarroi et espoir mêlés... Matthieu a démarré, avec toute sa volonté de réussir, les premières séances d'orthophonie et de psychomotricité. Peu à peu, dans l'accompagnement de notre fils et le dialogue avec les médecins et rééducateurs, nous créons ce lien fait d'écoute, d'interrogations, de recherche de vérité, de connaissance mutuelle. Un lent apprivoisement s'opère, qui crée la confiance nécessaire pour travailler ensemble.

Ce début d'année 2001 inaugure notre entrée dans le rôle de parent d'élève handicapé en prise avec la machine administrative et l'absurdité de son fonctionnement.

Ainsi, je participe à la Commission de Circonscription Préscolaire et Élémentaire (CCPE) qui propose à la Commission Départementale

de l'Éducation Spéciale (CDES) l'orientation des élèves vers un établissement spécialisé ; elle assure aussi le suivi des élèves en situation d'intégration scolaire et je vis, amèrement, l'étrangeté de la situation. Une dizaine de personnes viennent de lire le dossier de Matthieu avant mon entrée dans la salle et me demandent ce que j'ai à dire. Je ressens cette impression de tribunal évoquée par de rares parents ayant osé franchir cette porte de la CCPE, dont pourtant nous sommes membres de droit. L'entretien dure à peine cinq minutes, cinq minutes pour valider une proposition d'orientation et cocher la case "Placement en établissement spécialisé", aucune case n'étant prévue pour une orientation en soutien intégratif en milieu scolaire ordinaire !

Plus tard, l'établissement spécialisé qui avait reçu Matthieu pour une série de bilans préalables à l'admission nous signifie son manque de place dans le service d'aide à l'intégration scolaire et propose, par défaut, une scolarisation dans son école adaptée pour déficients visuels. Une solution intéressante pour l'établissement qui a besoin d'élèves pour équilibrer son budget...

Puis Vincent téléphone à la CDES pour demander des explications sur les processus d'orientation et s'entend répondre que « *C'est trop compliqué !* », comme si un parent n'était pas en mesure de comprendre ! Refusant cette disqualification de son rôle de parent, il consacre, pendant tout un trimestre, une demi-journée par semaine à créer des passerelles entre le monde de l'Éducation nationale et le monde des soignants. Nous découvrons non seulement que ces deux milieux ne se connaissent guère, mais surtout qu'ils craignent l'intervention d'autres acteurs dans leur domaine de compétences. Nous réussissons pourtant à créer un réseau de professionnels autour du projet d'intégration de Matthieu, ce travail en réseau étant devenu une condition pour que ce projet soit pris en compte par l'Éducation nationale.

Pendant ce temps, durant ce mois de mai, nous formulons officiellement notre demande d'inscription de Matthieu à l'école primaire du quartier, ce qui provoque l'organisation d'une réunion rassemblant des enseignants, la directrice de l'école, les rééducateurs et nous-mêmes. Ce jour-là, les enseignants expriment leurs peurs d'échouer qui les conduisent à refuser d'accueillir

Matthieu à l'école, alors que les rééducateurs affirment leur engagement à nos côtés afin de l'accompagner dans ses apprentissages scolaires. Soudainement, la porte de l'école ordinaire semble se fermer pour notre fils. À ce moment précis nous croyons comprendre que la vie de Matthieu ne sera jamais un long fleuve tranquille...

Ce n'est qu'au début du mois de juillet que nous apprenons qu'une institutrice, nouvellement nommée pour la prochaine rentrée, accepte de relever le défi de l'intégration de Matthieu en CP. Venant d'une école "classée ZEP", elle avait appris par expérience qu'il était possible de réussir avec des élèves différents.

Entre 2001 et 2004, que de chemin parcouru !... Que s'est-il donc passé sur ce chemin ?

Face à la question posée par le handicap, plusieurs réponses sont possibles :

- Le déni qui conduit à faire comme si aucun problème n'existait. Si nous avons adopté cette stratégie, notre fils, dont le handi-

cap ne se remarquait pas et disparaissait derrière ses capacités à entrer en relation, aurait été admis, sans barrage, à l'école primaire mais, sans soutien, il se serait vite retrouvé en échec au moment d'aborder des apprentissages plus complexes.

- Nous aurions pu, au contraire, considérer le handicap comme une entrave trop lourde et accepter une scolarisation en établissement spécialisé.

- Il nous apparaissait naturel de proposer une troisième voie, celle de l'intégration, c'est-à-dire vouloir donner sa chance à cet enfant "autrement capable" de grandir et d'apprendre avec les autres, dans son cadre de vie. Permettre l'intégration d'un enfant handicapé à l'école, c'est apprendre à vivre ensemble avec le désir de réussite de chacun.

Attentifs au désir de Matthieu de poursuivre sa scolarité avec ses copains dans l'école de son grand frère, soutenus par les institutrices de maternelle, la psychologue scolaire, les rééducateurs, nous étions loin d'imaginer de tels blocages du côté de l'école primaire. Il nous a fallu affronter la peur d'échouer des profes-

sionnels au moment où, comme parents, nous avons à traverser cette période sensible d'une prise de conscience plus aiguë des déficiences liées à la maladie de Matthieu. Intuitivement nous sentions que le pari de l'intégration était à faire. Nous étions prêts à revoir notre position si cette voie devait conduire Matthieu vers un échec. Cependant nous refusions d'abandonner sans avoir osé essayer. Nous refusions aussi de devenir des parents tristes et meurtris, ou purement revendicatifs. Si cette voie s'avérait positive, nous envisagions l'intégration scolaire de Matthieu à long terme. Pour avancer au-delà du CP et construire avec une équipe d'enseignants et de rééducateurs, nous avons donc eu à prendre en compte ce qui peut entraver une intégration.

Le frein, peut-être le plus important, est la peur. Peur de la différence, peur de devoir modifier sa pédagogie, son comportement, peur d'être mis en échec et cette peur est d'autant plus forte que, durant leur formation, les enseignants ne reçoivent qu'une information rapide sur la question du handicap. D'où leur crainte de ne pas être à la hauteur et leur tentation

de réduire la complexité de l'enfant, et celle du handicap, en le catégorisant. L'étiquette pourrait rassurer, donner l'illusion de savoir de quoi on parle et comment s'y prendre, enfin !... Seulement, l'être, multiple et difficile à appréhender dans sa complexité, ne se laisse pas ainsi enfermer.

Nous, parents et professionnels, pouvons seulement nous apporter les uns aux autres des indications, des pistes, au fur et à mesure que nous avançons sur ce terrain mouvant de la découverte des limites et des possibilités de Matthieu. Limites imposées par le handicap certes, mais aussi limites et possibilités de Matthieu lui-même, comme toute personne porte en elle ses propres limites et le potentiel lui permettant de mettre en œuvre ses capacités de vie...

Le champ du handicap n'est jamais déterminé à l'avance, nous avançons à tâtons, ne maîtrisant pas les incidences exactes de ce handicap, visible ou invisible, qui laisse peu à peu percevoir une partie du paysage... Comme lors d'une randonnée dans le brouillard, quelques poteaux indicateurs (un bilan, une avancée inespérée de

l'enfant ou au contraire, un blocage là où nous n'avions pas perçu de déficience...) viennent de temps à autre orienter la poursuite du chemin qui se fait plus sombre et étroit, ou alors qui s'ouvre au passage bienheureux d'un col.

Deux mois après l'entrée de Matthieu en CP, les enseignants exprimaient leur satisfaction : Matthieu apprenait à lire à peu près au même rythme que les autres, passait inaperçu dans la cour de récréation... En bref, il paraissait un enfant comme les autres. N'apprenant pas tout à fait "comme" les autres, mais "avec" les autres. La différence résidait dans l'utilisation d'outils adaptés et dans l'intervention hebdomadaire de l'orthophoniste et de l'ergothérapeute travaillant avec lui au sein de l'école et en lien avec l'enseignante.

Nous nous sommes réjouis bien sûr et inquiétés pourtant. Que se serait-il passé si Matthieu n'avait prouvé rapidement ses capacités à réussir ? Pour envisager l'intégration d'un enfant dans une école ordinaire, faudrait-il s'assurer de ses capacités à réussir et à déranger le moins possible l'équilibre de la classe ?

Trois ans plus tard, la scolarité de Matthieu est devenue plus difficile avec l'entrée dans des apprentissages plus complexes et sa prise de conscience plus vive de son handicap et de sa différence. L'écart entre Matthieu et les autres enfants se creuse davantage et les professionnels s'ingénient à mettre en place des moyens pour y remédier au maximum en ayant le souci de respecter son rythme et de prendre en compte l'expression de sa volonté ou de son ras le bol. Ce parcours escarpé se poursuit mais personne, aujourd'hui, ne songe à remettre en cause l'intégration de Matthieu à l'école.

La peur a été atténuée par les rencontres régulières de l'enseignant avec les rééducateurs et avec l'enseignant spécialisé intervenant depuis le CE1 avec l'admission de Matthieu au service d'aide à l'intégration. Après le saut dans l'inconnu et le temps de la méfiance, les professionnels de l'enseignement et du soin ont appris à travailler ensemble et à établir une véritable coopération.

Aujourd'hui, avec le recul des trois années passées, nous pouvons attester que si la réussite de l'intégration dépend en partie de l'enfant lui-même, elle dépend surtout de l'accompagnement

dont chacun (enfant, professionnel, parent) bénéficie. On n'intègre pas un enfant par principe ou par décret. Une intégration s'inscrit dans un parcours et peut éventuellement précéder ou suivre une scolarisation en établissement spécialisé ; encore faut-il que ces étapes soient négociées clairement et que l'entrée en établissement spécialisé ne soit pas "à défaut" d'école ordinaire.

Une intégration se prépare, sa réussite repose sur l'engagement et le travail de chacun au sein d'une équipe. Elle nécessite un véritable travail de relais et d'accompagnement des uns par les autres : accompagnement de l'enfant par des professionnels qui s'engagent dans la durée avec lui ; accompagnement de l'enseignant dont la bonne volonté ne suffit pas et qui a besoin d'échanges avec les autres professionnels et les parents, chacun apportant son propre éclairage ; accompagnement mutuel des professionnels et des parents lors de rencontres régulières.

L'intégration à l'école d'un enfant en situation de handicap suppose un changement professionnel, notamment pour l'enseignant trop souvent habitué à travailler seul dans sa classe. Il

s'agit pour chacun d'entrer dans un partenariat où, à partir de pratiques différentes, les regards vont se croiser et le savoir, se partager.

Questions

Aujourd'hui, avec le recul et avec notre joie de voir Matthieu s'épanouir, je peux dire que nous sommes heureux d'avoir fait ce parcours avec lui. Heureux d'avoir mené ce combat de l'intégration, car il s'agit bien d'un combat.

Malgré les textes de loi, l'intégration relève d'un véritable "parcours du combattant", selon l'expression de nombreux parents...

Un tel parcours comporte donc des risques, et il a un prix : celui de l'énergie déployée, de la confrontation à la solitude, au doute, le prix de l'épuisement parfois, ou de l'abandon, le prix de l'amour mis à l'épreuve...

Un tel parcours génère de l'inégalité. Sans la mobilisation de parents ni l'engagement de professionnels qui "y croient", l'établissement

spécialisé se présente comme la seule possibilité de scolarisation d'un enfant "différent", même quand il serait possible d'envisager une autre solution. Or, combien de parents ont-ils la chance de pouvoir compter sur un réseau de professionnels prêts à relever le défi de l'intégration ? Combien de parents sont-ils en mesure d'avoir à la fois la disponibilité en temps et en esprit, la connaissance du système, la capacité à s'exprimer et argumenter face aux professionnels et aux institutions ?

À preuve, ces paroles qui traduisent bien la difficulté de défendre ses droits : Hervé : « *Quand on n'est pas dans une situation de force, on est plutôt pas très bien dans sa tête, on ne se sent pas gagnant et on baisse les bras.* » — Bruno : « *Défendre ses droits, c'est être sûr de soi. Pour cela, il faut connaître du monde.* » (Accès aux droits : quelles améliorations ? Rapport MRIE, mai 2002.)

Mystérieusement, ce parcours avec Matthieu nous a rapprochés de ces hommes qui se battent, à leur façon. Parce que nous l'avons vécu dans notre chair, nous avons compris, vraiment, la colère, la révolte, la résignation

parfois dont nous avons été témoins chez des personnes en situation de grande précarité. Et ce sentiment de ne pas être écouté, pris en compte... Sauf que nous avons eu la chance de savoir sur quelles ficelles tirer, de parier gagnant et de faire le chemin en puisant dans l'énergie produite au sein de la famille, si bien que lorsque les bras nous tombaient, nous trouvions la force de les relever.

Nous nous battons maintenant pour que l'intégration scolaire d'un enfant en situation de handicap devienne réellement un droit, pas une tolérance. En effet, comment accepter, comme nous l'avons entendu un jour, ce « *C'est déjà bien qu'on l'accueille...* » quand nous demandions que soient respectés les termes de la convention d'intégration (suivi par l'école du matériel informatique) ? Aurions-nous à être reconnaissants et à remercier l'équipe enseignante d'accueillir notre enfant à l'école comme s'il s'agissait d'une faveur ?

Or nous sommes persuadés que ce qui est la solution pour Matthieu peut être une solution possible pour d'autres enfants. Si nous

visons sa réussite bien sûr, nous visons, au-delà, à permettre que sa chance soit donnée à tout enfant. Et nous voulons, par une solidarité encore à inventer, que cette expérience vécue avec Matthieu et partagée avec les professionnels, ouvre des possibles pour d'autres enfants... tout en remerciant à chaque fin d'année, par un geste symbolique, l'instituteur pour son engagement.

Enfin, un tel parcours interroge notre regard : Comment se pose-t-il sur celui qui n'entre pas dans le moule ? De quel point de vue part-il ? Que voyons-nous, et comment ? À quels retournements consentons-nous pour voir autrement et permettre à l'autre de prendre sa place ?

Ouvertures

Et maintenant ? Et plus tard ? Une fois le chemin amorcé, il reste encore à créer, en marchant.

Un tel parcours suppose d'oser.

Quand nous l'avons entrepris, nous en ignorions les écueils, et nous nous sommes donc lancés. Nous avons osé croire possibles des improbables et bousculer de soi-disantes sécurités.

Ce parcours nous a ébranlés en mettant à nu nos fragilités et en fortifiant notre désir de grandir en famille en étant heureux.

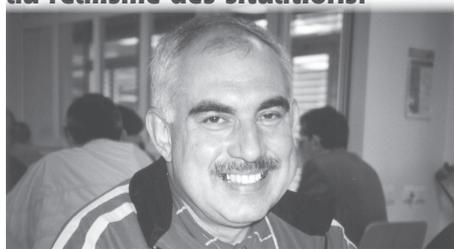
Aujourd'hui, je continue à croire, avec Vincent, à cette utopie constructrice qui oblige à dépasser les limites, sans les nier, mais en étant veilleurs de cet inattendu qui surgit parfois et nous éveille à la vie ! La joie de vivre de Matthieu et de ses frères et sœurs est un appel à ouvrir des brèches, avec d'autres, pour faire advenir le plus de vie, de dignité et d'humanité dans ce "présent" tel qu'il est. •

L'École, lieu de mixité sociale et de citoyenneté ? C'est à voir

par **André BRAGER**

prêtre de la Mission de France

André fait partie de l'Équipe de Mission dite "Des deux rives". Nous lui avons demandé comment il voit la société à la frontière de l'Éducation Nationale et des quartiers. Ouvrier d'entretien et d'accueil, il nous invite au réalisme des situations.



« *Les idées sont les succédanés des chagrins* » (Proust). Sur le thème proposé, j'ai seulement des chagrins. Je peux témoigner dans le cadre du collège sensible situé en Zone d'Éducation Prioritaire (ZEP) où je suis Ouvrier d'Entretien et d'Accueil (OEA).

Ne sont scolarisés dans cet établissement que les enfants de la ZUP, logés en HLM, qui n'ont pas le choix d'aller ailleurs. Tous les autres enfants des quartiers environnants inclus dans le secteur de recrutement de ce collège vont dans l'enseignement privé ou obtiennent, par leurs

relations, une dérogation de scolarisation dans un autre collège public (j'ai moi-même obtenu cette dérogation pour une petite voisine, suite à la supplication de sa mère). On comprend la demande de dérogation pour la fille d'un officier de police. Au-delà de la mise en avant de la sécurité de l'enfant, il y a surtout le désir d'une entrée en 6^{ème} dans un milieu social plus élevé. Ainsi il n'y a aucune mixité sociale dans ce collège. Chaque élève apporte aux autres les handicaps de sa famille ou de son absence de famille. Certains viennent de foyers d'enfants, anciennement appelés orphelinats, d'autres sont suivis par un éducateur désigné par la justice. Une collègue de travail, avec qui je fais la plongée, me dit : « *Je vais essayer d'en sauver un* ». Elle sympathise avec un élève au prénom français et lui demande de rencontrer sa mère avant d'inviter ce garçon à une partie de campagne avec ses propres enfants. La mère du garçon invité est en fauteuil roulant ; son père ? un sujet de conversation à éviter.

Les familles d'origine marocaine, majoritaires dans cette ZUP, sont-elles toutes déficientes ? Non, mais la précarité est bien une dominante de

la vie familiale et sociale des saisonniers agricoles et des migrants, avec ou sans papiers. Le collège n'est-il pas le collège du colonisateur sapant les derniers vestiges de la langue, des traditions familiale, religieuse et nationale ? Pour un avenir en France, que proposer de mieux qu'un collège français ? Dans cette faille, quelques mères maghrébines s'acharnent à suivre la vie du collège. Les pères ne viennent en petit groupe que dans une circonstance extrême. Ils se présentent individuellement lorsqu'ils sont appelés au sujet de leur enfant. Si mixité il y a, n'est-ce pas celle

- de ceux qui vont réussir car une certaine socialisation progresse sans bruit,
- et de ceux qui sont pris dans une logique d'exclusion sociale, sans aucun avenir professionnel ou affectif. Peut-être, avec l'âge, chercheront-ils leur identité dans une pratique religieuse. Ils risquent aussi de s'autodétruire dans une violence contre eux-mêmes et (ou) contre la société.

Parmi les adultes du collège, un équilibre tend à s'établir entre ceux qui sont de souche européenne et ceux qui ont la double culture, dans ce cas maghrébine et occidentale. Ainsi madame

la Principale-adjointe est d'origine maghrébine, ainsi que l'un des deux Conseillers d'Éducation. Il en va de même chez les surveillants et les enseignants. Parmi les non-enseignants, quelques maghrébins obtiennent des emplois précaires. Grosso modo, il y a mixité des cultures d'origine, des sexes et des générations, parmi les adultes. Tous souffrent de la même difficulté : le haut niveau de contre dépendance des enfants (enfants et surtout ados ont besoin des adultes pour exister en opposition). Bon an mal an, il faut compter 8 à 10 exclusions définitives. Le collège d'en face procédant de la même manière, nous échangeons les élèves difficilement gérables.

L'éducation à la citoyenneté est ardue. Comment serait-il possible aux élèves de devenir citoyens de la société des adultes ? Les adultes du collège, sauf exceptions, rentrent chez eux après le travail à **bonne distance géographique et sociale de la ZUP**. Les élèves retournent à leur ghetto, partagés entre les repères proposés au collège, ceux de leurs familles, ceux des économies souterraines, illicites ou mafieuses, qui contribuent à la vie matérielle du quartier. Ces économies ont besoin de matière première ; exemple :

le matériel informatique du Principal et de son secrétariat, volé par effraction, a été retrouvé par la police espagnole à proximité de Gibraltar.

Le collège n'est-il pas le lieu de rencontre entre

- de bons élèves, passés de leur chaise à celle de l'enseignant, trop souvent sans détour hors de l'Éducation Nationale,
- et des élèves en difficulté dont l'avenir devra compter trop souvent avec l'échec des apprentissages de base dans des milieux de plus en plus complexes, avec des secteurs sociaux entiers où le "coup de gueule" s'est substitué à toute régulation par la loi ?

Alors, on essaye d'apprendre la démocratie. Les élections des délégués de classe se font avec les urnes et les isolements empruntés à la municipalité. Mais la démocratie politique formelle, si elle est nécessaire, est-elle satisfaisante ?

On insiste beaucoup sur le respect dû à chacun. Ce respect est en soi un objectif ambitieux mais n'est-ce pas le niveau zéro de l'édifice social à construire ? Quelle cohésion sociale en-

seigner ? On respecte l'identité de chacun. Un professeur d'Arts plastiques distribue une grande feuille de dessin à chaque élève d'un groupe ENAF (élèves nouvellement arrivés en France). La consigne sera d'illustrer les mots : "Liberté, Égalité, Fraternité". Le nom d'Allah va apparaître calligraphié au centre de la devise républicaine et personne ne s'en offusquera : la calligraphie est une donnée de la culture d'origine.

Le collègue est un grand consommateur d'expositions sur la justice, de conférences données par des policiers ou par la Protection Judiciaire de la Jeunesse, et de visites au Tribunal. Ces "appareils idéologiques d'État", connotés négativement dans le mouvement ouvrier, sont appelés à la rescousse pour former à la citoyenneté les classes dangereuses. Mais dans la ZUP, l'expérience de la police, c'est autre chose :

- l'affrontement avec les gardes mobiles ou les Compagnies Républicaines de Sécurité, dans les circonstances dramatiques, c'est un grand jeu où chaque jeune peut se valoriser. On a même vu un jour les jeunes, par une meilleure connaissance du terrain, prendre à revers ces dispositifs policiers ;
- les voitures de surveillance de police nationale ou municipale, visibles mais discrètes, essaient de concilier présence sans provocation ;
- tous les murs de la ZUP disent la haine des jeunes pour la BAC (Brigade Anti-Criminalité), dont les interventions démantèlent les réseaux et arrêtent au petit matin des personnes recherchées.
Les interdits de la loi ne donnent pas les possibilités d'un avenir. L'étroitesse des processus d'intégration n'explique-t-elle pas les dérives d'une socialisation en échec ?

Au collègue, nous participons de cette obsession sécuritaire appelée "sanctuarisation". C'est un besoin objectif de sécurité pour les élèves et les personnels. C'est aussi un climat de méfiance permanente :

- les WC des élèves ne sont ouverts qu'aux heures de récréation, avec si possible un surveillant en faction devant les WC des garçons, une surveillante devant celui des filles. Les installations sanitaires sont fracassables. La dernière facture de remise en état est de 93 000 Euros. Le vandalisme

des congés scolaires d'hiver 2004 s'élève à 53 000 Euros. S'agissant d'une période préélectorale, on peut penser à des manipulations pour charger la barque de l'immigration ;

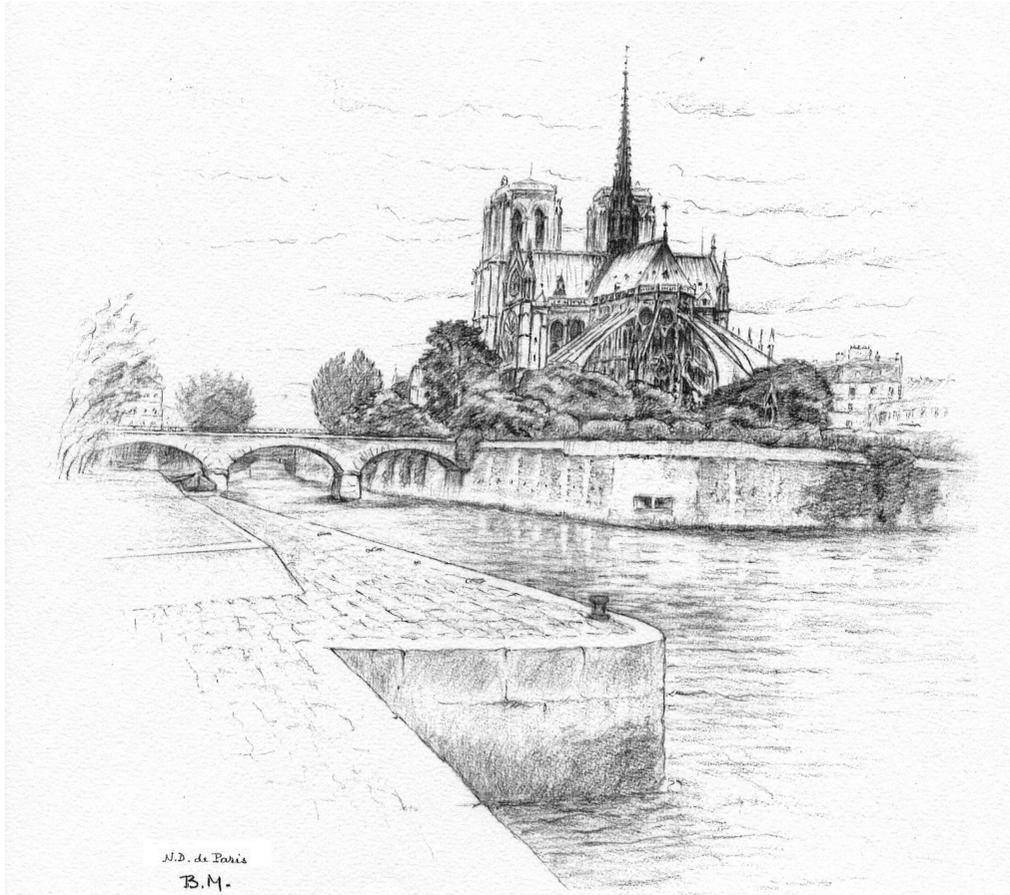
- la réunion du Conseil d'Administration du collège nécessite un vigile pris parmi les ouvriers. L'organisation des conseils de classe prévoit deux ouvriers-vigiles. Nous prenons avec nous une collègue pour le standard téléphonique et la surveillance des quatre images de caméras vidéo afin de garder notre mobilité et... notre décontraction.

La condition de travailleur exploité est devenue un idéal, soutenu par toutes les forces d'intégration (éducatives, associatives...) tant la

menace de l'exclusion sociale est réelle pour chacun. Comment ne pas évoquer ici mon collègue Gérard qui, après quatre années de travail partiel et précaire à l'entretien du collège, vient de mettre fin à sa nouvelle citoyenneté de chômeur en se jetant sous un train ?

Quand nous tentons de penser une rupture de logique économique, une alternative de démocratie portant sur l'utilisation des moyens de production et l'intégration de toute la population active au service des besoins sociaux, nous le vivons comme le rêve coupable d'une minorité sans crédibilité.

Mais un Esprit nous est donné pour susciter toutes choses nouvelles. •



Vivre dans un quartier à Paris

Membre le plus ancien de l'Équipe de Partenaires Santé, Henri est de longue date présent et engagé dans la vie associative. Son regard est une invitation à rejoindre comme lui les Conseils de quartiers. Il y a là un véritable enjeu dans ces carrefours citoyens.

par Henri POUSSET

TOUT a été dit sur Paris, la grande ville anonyme, où chacun peut se perdre dans la foule, où l'isolement – et ce qui peut en découler : la solitude – est grand. Y regarder de près et surtout y vivre longtemps permettent de sortir de ces clichés rebattus. L'Histoire et les hommes qui en ont été les acteurs ont façonné cette ville. Le siècle dernier a vu la désindustrialisation et le rejet des plus pauvres vers les banlieues périphériques. Malgré tous ces avatars, les quartiers de Paris se sont fabriqués une identité complexe, variée, originale, multiforme. La municipalité nouvelle élue en 2001, elle-même plurielle

et donc diverse, a senti un enjeu de citoyenneté en créant les Conseils de Quartier.

Il y a peu encore, tous les pouvoirs de décision étaient aux mains des politiques qui nommaient experts et administrateurs. À cette force, peu écoutante et de fait peu démocratique, ne pouvaient résister que quelques associations militantes, fortes, exigeantes sur des principes de la qualité de la vie, du maintien des populations pauvres. Le 13^e arrondissement où j'habite et dont je parle ici a vu de belles bagarres, en particulier dans la zone à moderniser, Rive Gauche, située entre la gare d'Austerlitz et la Bibliothèque François Mitterand.

Le 13^e arrondissement est équivalent en population à la ville de Grenoble. La municipalité y a créé huit Conseils de quartier, limités par des axes de circulation importants et ayant tous, quand on connaît l'histoire, une originalité certaine. Celui où j'habite s'appelle le Quartier Croulebarbe, proche des Gobelins. Il se situe de part et d'autre de la Bièvre, rivière aujourd'hui détournée et disparue que certains voudraient faire revivre. Ce fut un quartier ouvrier et pauvre : il en reste des traces ; un lieu-dit, par exemple, la rue des Tanneries évoque le travail des tanneurs et la

tapiserie des Gobelins. (Dans cette rue se trouve le couvent des Dominicains et la Bibliothèque du Saulchoir.) Dans ce quartier également se situe l'Hôpital Broca. Les plus anciens se rappellent l'ancien hôpital : on a gardé des ruines rappelant un couvent du 13^e siècle.

Une charte a été établie pour le fonctionnement de ces conseils. Après discussions et confrontations, elle a été validée par l'ensemble des huit Conseils.

Trois collèges composent le Conseil :

- les élus (majorité et opposition)
- les représentants des associations (c'est à ce titre que j'y participe, représentant l'Association de Gérontologie du 13^e arrondissement)
- les habitants du quartier qui se sont fait connaître comme désirant participer à cette démarche : ils ont été élus en Assemblée générale.

Le Conseil de Quartier se réunit régulièrement au cours de l'année. Il est partagé en commissions permanentes : urbanisme, sécurité et circulation, animation... et des commissions plus ponctuelles : hygiène et propreté, santé et canicule. Ces commissions se réunissent en commission plénière et deux fois par an organisent une réu-

nion publique, ouverte à tous les habitants. Sont invités également des responsables professionnels de la Ville de Paris. Ces professionnels nous expliquent leur métier, leurs contraintes, leurs désirs d'être au service des habitants. Nous avons écouté avec intérêt les responsables de la voirie, des parcs et jardins. À l'issue de ces réunions, des vœux sont votés et transmis à la municipalité : aménagement d'une rue ou d'un espace vert, projet de circulation... Nous sommes très attentifs à la construction de logements et à l'amélioration du cadre de vie. Cela donne lieu à des études d'impact mais aussi à des débats vifs et passionnés. Un journal relate cette vie de quartier où associations et habitants sont invités à s'exprimer.

Que retenir de cette pratique nouvelle à Paris ?

D'abord une rencontre des élus, donc des politiques et des citoyens du quartier. La mairie n'est plus que le lieu que l'on fréquente par nécessité. Une proximité se crée qui relie les désirs des

citoyens et les réponses et contraintes des élus. La politique devient réalité de terrain.

Ce lieu permet d'établir un dialogue avec les hommes et femmes des services de la ville et les citoyens. Les éboueurs et ceux qui ont la charge de la propreté seront plus écoutés et respectés. Entendre un responsable des parcs et jardins nous dire la vie d'un arbre à Paris, nous rappelle nos racines... rurales pour beaucoup encore.

Ce Conseil de quartier est surtout le lieu de la rencontre des citoyens qui souhaitent participer à cette démarche. S'y rencontrent donc des jeunes et des vieux, des retraités et des actifs. C'est, sans le vouloir, une démarche intergénérationnelle. De nouvelles relations se nouent, certaines devenant amicales. Il n'est pas étonnant de retrouver dans ces instances des hommes et des femmes qui, il n'y a pas si longtemps, étaient ou le sont encore, militants associatifs (parents d'élèves, syndicats, action humanitaire, parti politique...).

Les Conseils de quartier, que certains désiraient, sont devenus un véritable enjeu et un carrefour citoyen : une agora dans la ville. •

**Pour se procurer
cet ouvrage réalisé par
Nathalie Viet-Depaule
et Bernard Boudouresques
s'adresser au Secrétariat
de la Communauté
Mission de France
3 rue de la Pointe, BP 101,
94170 Le Perreux-sur-Marne.**

**Prix 20 € (frais d'envoi compris).
Chèque à l'ordre de "Mission de France".**

La Mission de France

Repères
historiques

1941-2002



Realisation

- ✓ Nathalie Viet-Depaule (CNIS-ORFÈ)
- ✓ Bernard Boudouresques (gérant de la Mission de France)

Conception

- ✓ Jean Chénif (gérant de la Mission de France)
- ✓ Florence Najada-Claques



3 rue de la Pointe, BP 101, 94170 Le Perreux-sur-Marne - T.01 43 34 95 95 - F.01 43 34 79 55 - mail@club-internet.fr
http://www.mission-de-france.com

“Débats de pays riches !” ... et après ?

par Jacques M.

prêtre de la Mission de France

Jacques nous livre, depuis la Chine, un autre regard sur nous-mêmes. Il nous invite à ne pas nous replier sur nos problèmes franco-français, et à élargir nos horizons pour une citoyenneté ouverte aux réalités d'un monde en train de changer.

VUS d'un univers autre que celui du monde occidental et de ses démocraties, les débats qui agitent régulièrement la société française, et plus particulièrement depuis deux ans, apparaissent arrogants, insupportables ou ridicules ; c'est selon !...

La conception que nous, Français, avons de la laïcité étonne, voire scandalise nombre de peuples aux yeux desquels il semble encore rassurant que le religieux s'implique dans le politique, au moins pour la forme¹. Nous sommes attachés à cette conception, avec raison, à mon sens seule voie offrant

1. Que vaut en effet le serment sur la Bible pour un Georges Bush !

à tout un chacun de s'impliquer réellement en société, dans le respect réciproque des conceptions philosophiques ou religieuses. Je pense même que la mise en œuvre d'une vraie laïcité devrait aussi permettre à chaque citoyen croyant, de vivre et témoigner de sa foi au cœur des valeurs républicaines, la liberté et l'égalité étant en tête de celles-ci. Et voilà que ce faisant, on s'empêtre dans une histoire de voile, qui conduit jusqu'à remettre en cause le principe de la loi. La loi deviendrait liberticide !

Nous avons un système de santé et de couverture sociale des plus performants et souvent envié. Malgré tout, chacun s'accorde à dire que dans l'état actuel, nous allons droit dans le mur avec ce système devenu trop lourd ; face aux quelques réformes et adaptations nécessaires, nous donnons le spectacle d'une dramatisation au nom de privilèges corporatistes d'un autre âge. Comment entendre sans écoeurément de "jeunes" retraités rayonnants de santé proclamer que la "misère" de leur pension de retraite les condamne à "crever de faim", ou encore, voir dénoncer celle de nos hôpitaux ?

Les difficultés, réelles et bien circonscrites que rencontrent les enseignants, difficultés qui n'ont souvent rien à voir avec l'enseignement proprement dit, ne doivent pas faire oublier que chaque enfant de chaque famille a le droit et la possibilité en France d'être scolarisé jusqu'à 16 ans, pour une bonne part gratuitement, et relativement de manière équitable. C'est là "un luxe" que bien peu de peuples dans le monde peuvent partager. Et l'on ne cesse de remettre en cause la fiabilité de nos écoles !

Face à ces débats,² oui il est bien tentant de sourire d'un air entendu : "Pauvres Français ! Vous ne connaissez pas votre bonheur !" Oui il est tentant de se draper dans la dignité du citoyen internationaliste pour rappeler les vrais problèmes du monde, pour rappeler que si la citoyenneté personnelle consiste à faire passer l'intérêt général avant le particulier, la citoyenneté mondiale consiste à faire passer l'intérêt de la majorité des peuples avant celui du nôtre.

La misère du plus grand nombre, à côté de l'abondance dont jouit une minorité d'habitants

2. Soyons honnête, mes sources d'informations ne se limitent pas à TV5 et j'ai, heureusement, aussi écho de débats citoyens en France plus discrets, mais bien plus importants et prometteurs. La LAC, en particulier, nous en livre à chaque numéro des témoignages précieux. Mais je pense aussi à un texte de Yamin Makri sur Islam et laïcité. Ou encore, à ce texte de Alain Le Négrate, *Dieu et ses pauvres*.

de la Terre (minorité pourtant elle aussi menacée par le chômage et la précarité), les pollutions de l'atmosphère et de l'eau, le gaspillage des richesses non renouvelables, l'explosion démographique, le désordre monétaire, la multiplication des violences, des guerres et des phénomènes d'effondrement de sociétés, voilà les vrais problèmes d'aujourd'hui.

Citoyen du monde ?

Prendre ainsi de la hauteur est bien utile, parfois nécessaire. Ces évidences doivent être dites à temps et à contretemps. Le fait d'être au loin, dans un pays où les droits et la satisfaction des besoins élémentaires sont loin d'être déjà accordés à tous (encore que la Chine d'aujourd'hui se soit éloignée du gros des pays sous-dévelop-

pés), me fait responsabilité, devoir même peut-être de rappeler ces situations.

Et pourtant, cette posture de citoyen du monde ne me tente pas, même si d'aucuns, parmi les meilleurs se sont engagés sur cette voie, et cela depuis les Romains : Cicéron³, Gandhi⁴, Camus⁵ pour n'en citer que quelques-uns ; d'autres meilleurs y ont résisté, tel Charles Péguy qui, du coup, s'est vu accusé de nationalisme rétrograde.

Le mondialisme n'est donc pas d'aujourd'hui. Cette fuite en avant qui consiste à penser que la meilleure organisation du monde, la plus juste, la mieux à même d'assurer le bonheur de tous et chacun est celle qui, dépassant les égoïsmes nationaux, pose comme objectif quasi préalable un gouvernement du monde.

Refus du mondialisme donc⁶, et de son corollaire, l'anti mondialisme, qui, du moins

3. Quand [...] l'âme aura [...] formé avec ses proches une société où régnera l'amour, regardant comme des proches tous ceux que la nature a faits ses semblables ; [...] quand l'homme [...] aura reconnu qu'il n'était pas enfermé dans les murailles d'une ville, mais que, citoyen du monde, il l'a tout entier pour patrie, alors [...] comme il se connaîtra lui-même, selon le précepte d'Apollon Pythien ! Cicéron, *De legibus*, I, 23

4. « *Le droit même de vivre ne nous est donné que si nous remplissons notre devoir de citoyens du monde. Le nationalisme n'est pas la plus haute conception. La plus haute conception est la communauté mondiale.* » Gandhi

5. « *La seule façon d'en sortir est de mettre la loi mondiale au-dessus des gouvernements, donc de faire cette loi, donc de disposer d'un parlement, donc de constituer ce parlement au moyen d'élections mondiales auxquelles participeront tous les peuples.* » Albert Camus

6. Ce refus ne porte pas jugement sur des organisations internationales telles que l'ONU, ni sur le développement de l'UE que pour l'essentiel j'approuve et soutiens.

dans sa forme première (avec la présence en son sein de nombreux trotskystes) faisait craindre un cosmopolitisme dictatorial qui n'a que trop fait la preuve de son inhumanité. Remarquons que le mouvement, devenu alter mondialiste, en rassemblant des groupes très particularisés et localisés dans leurs luttes quotidiennes, donne l'image d'un internationalisme moins utopique.

Nationalité ou citoyenneté ?

Si le terme “citoyen” est plutôt d'origine latine, la notion qu'il recouvre est, elle, bien grecque. De ces ancêtres grecs qui ont prouvé que le sentiment d'appartenance à une cité était non seulement compatible avec le sens de l'universel, mais qu'il en était même la condition. Si, depuis

le début des Temps modernes, la nation est devenue le premier lieu d'appartenance et le cadre de la citoyenneté, je crois qu'il y a avantage à bien distinguer les deux notions, d'autant que cette distinction est probablement propre à notre héritage gréco-romain.⁷

La nationalité évoque l'appartenance à un ensemble patrimonial relativement figé et défini par une histoire, une culture, des valeurs. La citoyenneté me paraît plus liée à une situation concrète, certes issue d'une histoire, mais susceptible de développement, d'adaptation, de création donc.⁸ C'est pourquoi l'acquisition d'une nationalité autre que celle héritée de ma naissance et de mon éducation n'aurait pour moi pas grand sens.⁹ Je ne suis et ne serai jamais Chinois, ni même bi-culturé. Par contre, il ne

7. Je note qu'en chinois, “citoyen” (tout comme “civil”) qui se dit 公民, “gongmin”, par association de deux caractères dont le premier “gong” veut dire “public, commun” et le second “min” “les gens, l'humain”, ne comporte aucune référence à “l'individu” dans la “cité, la société”. Signalons qu'il existe deux termes en chinois pour désigner la nationalité : 民族, “minzu”, sorte de nationalité naturelle et intangible (en grande majorité 汉, “Han”), et 国籍 “guoji”, nationalité acquise ; ce qui permet de dire, par exemple, qu'un Chinois devenu citoyen français par naturalisation, reste avant tout Chinois ; Chinois naturalisé Français, là où nous parlerions d'un Français d'origine chinoise.

8. Pour illustrer ce point, il suffit de relire l'article 5 de la Constitution du 24 juin 1793, le quel accordait la citoyenneté française « à tout étranger qui, domicilié en France depuis une année, y vit de son travail, ou acquiert une propriété, ou épouse une Française, ou adopte un enfant, ou nourrit un vieillard, tout étranger enfin qui sera jugé par le corps législatif avoir bien mérité de l'humanité. » Voilà qui devrait mettre un terme au débat sur le droit de vote aux étrangers.

9. Cela dit en tout respect de frères ou sœurs qui font un choix différent du mien, en particulier en Algérie dont les liens avec la France sont quand même particuliers.

me paraît pas arrogant de me demander si je suis encore citoyen français et si je puis être citoyen chinois, ou au moins “citoyen” en Chine.

« La citoyenneté désigne au moins trois dimensions du lien social et politique :

1) Un statut juridique : par opposition au simple résident, le citoyen est porteur de certains droits et responsabilités.

2) Un certain nombre de pratiques : est citoyen celui qui participe à la vie des institutions politiques et au façonnement du bien commun.

3) Un pôle identitaire : cette dimension est pleinement réalisée lorsque le statut de citoyen a une importance subjective pour l'individu. »¹⁰

Inutile de s'étendre sur les deux premiers termes de cette définition¹¹, au regard desquels je ne puis plus me dire citoyen français. Par contre, je tiens beaucoup au pôle identitaire de ma qualité de citoyen français, qui me donne droit

et pouvoir d'intervenir dans les débats citoyens et de m'adresser, à travers ce texte par exemple, à mes concitoyens.

Alors ? Citoyen en Chine ?

Pas plus que les Chinois eux-mêmes, je ne suis appelé à choisir nos dirigeants, à quelque niveau que ce soit, ni n'ai le droit de participer à la vie des institutions politiques. Quant au façonnement du bien commun, cela supposerait de pouvoir créer librement des organisations, des associations ou d'y participer. Or si la Constitution ne s'oppose pas au développement d'associations populaires, celles-ci, dans la réalité, ne peuvent voir le jour qu'avec l'aval du pouvoir politique, quand elles ne sont pas purement et simplement récupérées.¹²

10. Je m'inspire ici d'une définition donnée par Daniel Weinstock, “Vivre la citoyenneté”, dans Yves Boisvert, Jacques Hamel, Marc Molgat (dir.), *Vivre la citoyenneté. Identité, appartenance et participation*. Montréal, Éditions Liber, 2000.

11. Les 1 900 000 Français expatriés n'ont droit à d'autre représentation officielle qu'à travers le CSFE (Conseil supérieur des Français de l'étranger), organisme de 150 membres élus, chargé de donner au Gouvernement des avis sur les questions et les projets intéressant les Français établis hors de France et le développement de la présence française à l'étranger. Purement consultatif donc, le CSFE élit en outre 12 sénateurs. Quel administré serais-je d'un maire à l'élection duquel j'aurais participé ?

12. Un ami français a dû récemment renoncer à la création d'un magazine bilingue non pour des raisons financières (il était prêt à faire largement appel à la publicité) mais il a reculé devant la “tonne” de démarches à entreprendre

Impossible aussi de se manifester officiellement sur les grandes questions de société comme la peine de mort, la limitation des naissances ou encore la portion congrue concédée par le budget de l'état à l'enseignement primaire et secondaire.

Démocratie, citoyenneté ! La marge de liberté est très étroite. Dans les discussions entre amis et collègues, il est certes possible de s'exprimer en confiance sur ces sujets. Cela m'arrive fréquemment, même à propos de la peine de mort sur laquelle je sens une évolution des opinions. Mais le passage à l'action reste problématique. Un exemple, parmi mille, qui montre que le "politiquement correct" a toujours cours et limite bien des "audaces" : pour un examen j'avais préparé un exercice portant à la fois sur l'expression de la cause/conséquence et sur la thématique des conflits. Assez naturellement mes phrases évoquaient de manière informelle et générale des conflits sociaux, grèves, occupations d'usine, etc. Alors que sur le fond elle était d'accord avec moi, ma collègue m'a demandé de situer explicitement en France ces conflits, dans la crainte que notre exercice ne soit considéré comme révélation et dénonciation de ce qui se passe en Chine.

Malgré tout, des petits pas sont possibles. Même si là n'est pas mon but premier, je participe à une certaine conscientisation. Dans ce domaine, comme dans celui de la quête spirituelle.

La Chine et les Chinois changent, vite. Sans aller jusqu'à parler de progrès de la démocratisation, notons quelques aspects :

Les nombreuses exécutions capitales demeurent ce qui heurte le plus durement ma conscience humaine. Simplement, je remarque qu'elles ne sont plus annoncées, publiées par ces froides, laconiques et terribles affiches, barrées d'un immense \surd , placardées partout sur les murs. Mauvaise conscience de la justice ? Souci de ne pas indigner la population ? Réaction de celle-ci ?

Restons dans le domaine de la justice : si le rôle des avocats de la défense est toujours très limité, ceux-ci sont nombreux à jouer un rôle bénévole de conseil, parallèle, en sous-main et en amont des procès proprement dits.

Voici quelques semaines, un fait divers faisait la Une : un étudiant avait tué sa petite amie et s'était enfui. L'événement a provoqué un débat dans les journaux et sur Internet, débat portant sur divers problèmes : l'éducation, la psy-

chologie des criminels, la direction des universités, etc. alors qu'un fait absolument identique, il y a une dizaine d'années, n'avait entraîné qu'une controverse sur l'opportunité d'appliquer ou non la peine de mort, au nom de l'exemplarité ou au contraire de la sauvegarde d'une précieuse compétence universitaire nécessaire à la société.

Récemment, j'avais demandé à une étudiante un exposé sur la couverture des soins de santé en France ; elle-même a insisté pour présenter la situation en Chine, ce que de moi-même je n'aurais pas osé solliciter, connaissant les retards du pays dans ce domaine et ne voulant pas provoquer le mensonge. Elle n'a fait aucune concession, commençant ainsi son exposé : pour ce qui est de la couverture sociale, la Chine se trouve au 4^e rang mondial... (pause ! on aime les classements en Chine !) malheureusement, il s'agit du 4^e rang à partir de la queue. J'ai pu vérifier depuis, que ses informations, peu propres à générer l'optimisme, sont disponibles sur des sites officiels. Informations qui nourrissent un débat, le seul objectif avoué du pouvoir étant la généralisation à tous, d'ici à 2010, du régime accordé aux fonctionnaires citadins, régime encore peu avancé pourtant ; mais il faut

rappeler que les paysans (plusieurs centaines de millions) n'ont pour le moment droit à aucun remboursement.

Peut-on parler là d'exercice de la citoyenneté. Personnellement, je le crois. Habitué à la patience géologique, j'observe ces évolutions infimes, conscient malgré tout que les urgences à l'échelle du monde appellent aussi des changements plus rapides et peut-être plus musclés.

Pour terminer en revenant à la France, je livre ce texte, regard d'un jeune écrivain chinois qui, au retour d'un voyage (relativement officiel) en France, propose quelques réflexions où il est question de tolérance et de civilité ; réflexions qui devraient relativiser nos imprécations sur nous-mêmes et notre société.

« Les Français ont une manière bien française et parfaitement adaptée à leur société de réagir devant ce qui leur est étranger. Loin d'ouvrir de grands yeux ronds ou de froncer les sourcils au nom du respect de principes moraux rigoureux face à l'insupportable ou l'extravagant, ils ont la capacité de se dominer pour ne pas être choqués par ce qui est choquant et de prendre le parti de trouver "amusant" ce qui est proprement insoutenable.

Sauf, bien évidemment, pour des choses comme le terrorisme.

Je pense que cette tolérance est une expression de l'humanisme et révélateur de la forme de civilité qui règne dans ce pays. Nulle part, à Paris ou dans les deux tiers de la France que j'ai parcourus, je n'ai vu de ces panonceaux "interdiction de cracher". Dans aucun hôtel, restaurant ou bar je n'ai rencontré, comme en Chine, de ces énergumènes hurleurs, rougeauds et en bras de chemise jouant à la mourre. Des phénomènes considérés comme intolérables en Chine ne le sont pas en France. Ainsi à Paris, on peut voir les prostituées racoler le client

dans la rue en plein jour, spectacle proprement choquant pour un Chinois et qui ne semble pas étonner outre mesure les Français. Et pourtant, la prostitution est bien partout une tare de la société. Il est à espérer que le jour où l'habitude de cracher ou de jouer à la mourre dans les restaurants aura disparu en Chine, cette tare sociale de la prostitution aura disparu de France et des autres pays occidentaux.

Quoi qu'il en soit, publique comme en Occident ou cachée comme en Chine, la prostitution ne résulte absolument pas d'une fatalité liée au dénuement de celles qui la pratiquent. » •

Homogamie ?

par Jean-Marie PLOUX

prêtre de la Mission de France

Jean-Marie anime un Parcours fondamental de l'École pour la Mission ; il fait partie de l'Équipe de Partenaires de Bordeaux. Il nous livre ici une réflexion sur l'avenir de l'homme dans notre société où se nie si souvent la différence des sexes.

Avant propos :

J'ai beaucoup hésité à publier ces quelques réflexions et je voudrais dire pourquoi, et aussi pourquoi je me suis résolu à le faire.

Mes hésitations tiennent pour une part à la peur d'être utilisé par ceux qui refusent, d'abord de voir, ensuite de prendre en compte la réalité de l'homosexualité. D'autre part, je ne voudrais pas que celles et ceux qui vivent dans cette condition puissent voir dans ces pages un manque de considération et une ignorance de leur difficulté à vivre leur condition humaine dans la société.

Mais, en même temps, je refuse que la Loi qui assure et structure l'être-homme en société

se cale uniquement sur les sentiments ou sur le consentement à toutes les revendications qui s'appuient sur une conception de l'égalité confondue avec l'uniformité, ou qui cède plus simplement encore à de bas calculs d'arithmétique électorale.

Il me semble qu'il faut honorer l'humain en tout homme mais que ce n'est pas en bradant le fondement anthropologique de notre société que cela se fera.

L'émergence de la liberté

Simplifions les choses, mais partons d'un peu loin. Lorsque la vie à l'état cellulaire fit son apparition sur notre planète, elle se multiplia par division, exactement par scissiparité. Dans ce mouvement, elle s'est reproduite indéfiniment sous les mêmes formes, on pourrait dire à l'identique. Sous ce mode, sauf erreurs dans la réduplication de l'ADN, la marge de liberté et d'invention est proche de zéro. Cependant ces quelques erreurs ont produit des êtres vivants différents dont les chances de survie dépendaient pour l'essentiel de leur rapport à l'environnement.

Un deuxième continent s'est ouvert à la vie et à la liberté lorsque la différence sexuelle est

apparue et qu'il a fallu la jonction de deux êtres pour en produire un troisième. On peut dire que l'on est passé de la reproduction à la procréation. Dans cette opération, en effet, chacun des partenaires transmettant la moitié de son patrimoine génétique contribue à créer un nouvel être vivant. Celui-ci n'est plus la reproduction exacte de l'un ou de l'autre, mais un être nouveau avec sa propre identité. Il y a des plantes, et même des animaux, à la fois mâle et femelle. Mais les choses deviennent plus intéressantes et plus compliquées quand un individu est soit mâle, soit femelle, et quand la mobilité des uns et des autres ouvre à l'infini le jeu des rencontres. Deuxième pas de la liberté. Cette liberté n'est pas absolue car elle reste liée au rapport à l'environnement, soumise au primat de la vie de l'espèce et limitée par la mort des individus.

Quand la liberté a besoin de la Loi

Apparut l'homme, ce drôle d'animal doué de conscience et d'une liberté qui s'arrachera elle-même à ses entraves et qui, doublant le hasard, ouvre à l'infini le champ de la création. Mais alors que la procréation des animaux, comme beaucoup

d'autres choses de leur vie, est relativement programmée, celle des hommes est beaucoup plus aléatoire car deux facteurs se conjuguent pour la rendre plus problématique. À sa naissance, le petit d'homme est relativement indéterminé et dépend entièrement des autres pour exister. D'autre part, la liberté vient redoubler cette indétermination. L'homme, en tous les sens du mot, est un être de culture. Là où manque la régulation génétiquement programmée, il faut instaurer la Loi.

On pourrait penser au moins que la différence sexuelle est claire parce qu'elle est biologiquement déterminée. Certes, sauf cas de malformations congénitales, on peut distinguer à l'œil nu le sexe des êtres humains. Mais ce serait une erreur de croire que parce qu'on porte en soit les caractéristiques biologiques du masculin ou du féminin, on est *ipso facto* homme ou femme. C'est aussi une affaire de culture. C'est à dire d'éducation et de climat culturel.

La culture intervient partout. Dans la longue histoire de notre société, elle est fondée sur trois interdits : la prohibition de l'inceste, l'interdiction du meurtre et le refus de défier quoi que

ce soit. La prohibition de l'inceste et le mariage exogamique (trouver son partenaire à l'extérieur de la famille parentale) évitent la consanguinité et assurent un brassage qui augmente les facteurs de diversité et les alliances contre toutes les formes d'adversité. Mais toutes les cultures ont pris en charge la différence sexuelle et d'abord par la langue, dans l'éducation, dans la répartition de l'espace social, économique, etc. Pourquoi la culture a-t-elle pris en charge à ce point la différence sexuelle sinon parce que ses enjeux sont déterminants pour la vie des individus et du groupe et aussi parce que cette différence ne va pas de soi, même si elle a une base biologique ?

Du monde traditionnel au monde contemporain

Dans toutes les sociétés de type traditionnel, alors que la cohésion du groupe social était une question de survie pour tous, les contraintes culturelles ont joué pour fixer et réguler les rapports sexués et sexuels. Ainsi le mariage a été organisé pour la procréation des enfants et, pendant longtemps, la question des sentiments, de l'affectif et du plaisir a été sinon secondaire

du moins subordonnée à des règles précises qui s'imposaient à tous. Sauf pour des raisons supérieures, d'ordre religieux généralement, la transgression de ces règles était punie. Une certaine organisation des rapports à l'intérieur et à l'extérieur de la famille, des rites de passage, des choses "qui allaient de soi" ou d'autres "qui ne se faisaient pas" encadraient l'éducation des enfants et les fixaient autant que possible dans leur identité sexuelle biologique, jusqu'au jour où, à leur tour, ils seraient mariés pour procréer des enfants. Le plus d'enfants possible d'ailleurs, étant donné les besoins en main d'œuvre et la mortalité.

Au moment où la Modernité est apparue dans l'Europe chrétienne, l'individu s'est de plus en plus affirmé comme personne autonome. Cela s'est fait dans des mutations sectorielles, mais aussi dans un mouvement général où chacun des changements en a entraîné d'autres. Ainsi le développement des manufactures, puis des industries a demandé une main d'œuvre que les hommes de la ville ont été insuffisants à fournir. (Surtout, comme en 14-18, lorsqu'ils ont été mobilisés et décimés sur le front de la guerre).

Il a donc fallu faire appel aux femmes, ce qui les a fait sortir de l'espace domestique auquel elles étaient plus ou moins assignées. Mais il fallut aussi leur donner une instruction qui les rende aptes à ce nouveau genre de vie. Et puis le salaire qu'elles ont reçu, même très inférieur à celui des hommes, a posé les bases d'une certaine autonomie économique. Dès lors, elles ont pu envisager de divorcer sans tomber dans l'exclusion de la rue, même si elles encouraient la réprobation. Bref, de fil en aiguille, elles n'ont plus accepté que l'on dispose d'elles-mêmes, en particulier dans le mariage qui est devenu une affaire de sentiments personnels. Même si le poids des convenances sociales et les distinctions de "milieux" ont pesé longtemps. Alors, peu à peu, une vie de couple s'est constituée avec ses bonheurs et aussi ses fragilités dans la mesure où la "Règle" – et le qu'en dira-t-on – sont devenus de moins en moins contraignants.

Ce mouvement n'a cessé de s'amplifier. De plus en plus, même s'il y a encore du chemin à faire, sous la revendication d'"égalité", les femmes ont obtenu les mêmes droits économiques, sociaux, culturels, politiques que les hommes. Il

y aurait sans doute beaucoup à dire sur la manière dont cette égalité a été conçue : souvent sous forme d'identité et d'uniformité ou encore dans la confusion entre non-discrimination et indifférenciation. Quoi qu'il en soit, une révolution majeure est intervenue : le contrôle des conditions de la procréation et, pratiquement, la dissociation des rapports sexuels et de leurs conséquences quant à la fécondité. La "pilule", comme on l'appelle, a été le facteur décisif en la matière. Du coup, le plaisir de la sexualité a été libéré. D'abord de la crainte latente de ses éventuelles conséquences, ensuite, mais c'est lié, du discours qui le réfrénait au nom d'une "morale" dont le but avoué était l'édification spirituelle mais qui servait de fait au fonctionnement social.

Parallèlement, et non sans liens évidemment, le mouvement d'autonomie des individus s'est accentué, leur niveau culturel a progressé, leur responsabilité politique aussi dans le cadre d'une démocratie plus ou moins réelle. Mai 68 a été un moment fort de cette revendication de liberté individuelle et d'égalité. Non seulement, selon la formule devenue classique, il était interdit d'interdire, mais les différences parents/enfants,

maîtres/élèves furent considérées comme des entraves à l'égalité et au libre épanouissement de chacun. Et comme l'économie de production industrielle fondée sur le profit maximum a besoin d'un marché toujours renouvelé de consommateurs, nous sommes finalement passés de la primauté traditionnelle du groupe sur l'individu à l'affirmation de la suprématie du "moi". Il va de soi que dans la réalité, les choses sont infiniment plus complexes ; le tracé d'ensemble de ces déplacements ne me semble pas faux pour autant.

Une crise de la Loi

Qu'en est-il alors de l'identité sexuelle ? Comme à l'origine, il y a des êtres humains du genre masculin ou féminin et comme à l'origine ils ont besoin d'être assurés dans leur sexualité en étant insérés dans un cadre culturel qui articule la différence des sexes pour permettre ensuite leur relation. Le problème est que ce cadre devient de plus en plus précaire.

D'une part, la différence sexuelle est de moins en moins identifiée dans les statuts ou les rôles tenus dans l'économie, l'organisation sociale ou politique, voire religieuse.

D'autre part, la relation des partenaires engendrant les enfants est devenue floue car elle peut prendre forme de mariage, de concubinage, de PACS ou de simple cohabitation. Et puis ces unions sont plus ou moins durables. Il y a de plus en plus de familles mono-parentales par séparation des conjoints. (Remarquons que, psychologiquement, la situation n'est pas du tout la même que celle du veuvage). Mais il y a aussi des familles recomposées, elles aussi plus ou moins stables.

Et puis il y a toute la remise en cause des conditions de la procréation. C'est devenue l'affaire du corps des femmes. Théoriquement, elle est de moins en moins soumise au hasard, plus ou moins programmée. En réalité, le nombre d'avortements non thérapeutiques en témoigne, c'est loin d'être aussi clair. Et puis il y a la procréation assistée, avec donneurs de spermatozoïdes ou d'ovocytes intérieurs ou extérieurs au couple etc. Sans compter les petits frères ou petites sœurs virtuels à l'état d'embryons congelés...

Quoi encore ? Evidemment la revendication multiforme des homosexuels qui entendent pouvoir vivre une vie sociale à l'égal des autres. C'est dans cet esprit qu'a été créé le PACS. Personnel-

lement j'ai été et je demeure favorable à cette disposition considérant qu'elle offre un cadre social qui permet à deux individus de construire une relation dans la durée et, partant, de se structurer au lieu de se disperser dans une instabilité nuisible à l'édification de la personne. S'il s'avère à l'usage que cette institution souffre de carences pour organiser la vie commune des partenaires et la situer dans la société, rien n'empêche qu'on l'améliore. Mais, sous prétexte d'"avancée" (de quoi ? vers quoi ?) remplacer le PACS par le "mariage" et admettre que des couples homogames puissent se faire faire des enfants par d'autres ou puissent en adopter me paraît une tout autre affaire.

Établir des différences, sauver l'altérité

Si l'on reprend le mouvement depuis le début et si l'on s'en tient aux grandes lignes, on constate que l'humanité s'est efforcée de réduire la part du hasard et des déterminismes et d'augmenter celle de la liberté. Mais on constate aussi que, des "coutumes" aux "lois", l'humanité n'a jamais failli à encadrer ses libertés dans le souci du bien commun, de l'avenir de la société

et du respect de chaque personne. Plus profondément, au plan symbolique qui conditionne l'épanouissement de l'humanité de l'individu comme le fonctionnement de la société, l'Interdit – tout artificiel qu'il soit – est fondateur. Or, aujourd'hui, on constate que les facteurs normatifs de la culture dans l'identification sexuelle sont de moins en moins réels et de moins en moins contraignants. J'entends certains justifier ce passage par l'évolution des mœurs que la loi devrait entériner. Dans des domaines aussi variés que la restriction de l'usage du tabac, l'abolition de la peine de mort, le contrôle des OGM, la loi ne se cale pas sur les mœurs. Pourquoi faudrait-il qu'il en aille autrement dans le domaine de la sexualité ?

Toute vie sociale relève d'une dimension symbolique et toute structuration de l'individu en relève aussi. Et la dimension symbolique repose sur une différenciation qui implique des choix, la reconnaissance de manques, l'acceptation d'une contingence sans quoi il n'y a ni relations ni communications possibles. Ces données issues des travaux des sciences humaines, de la psychanalyse et de l'ethnologie en particulier, me

paraissent un acquis irréversible de notre temps. Or, les remarques précédentes le montrent, sous prétexte d'égalité, notre société est entrée dans le flou et dans l'indifférenciation. Faut-il mettre le comble à la confusion en admettant qu'en matière de mariage le sexe ne fait plus rien à l'affaire, qu'en matière de parentalité et de filiation il n'a pas d'importance non plus ? Qu'une partie de l'humanité soit orientée sexuellement vers le même et non vers l'autre est un fait. Cette "différence" ne date pas d'hier et elle a été traitée diversement selon les sociétés et les cultures. Faut-il aujourd'hui nier légalement cette différence au prétexte de la respecter ? Finalement tout se passerait comme si la différence sexuelle d'une part n'avait plus aucune importance, d'autre part dépendait automatiquement du donné biologique, ce que l'homosexualité vient justement démentir.

Je ne me tiens ici ni sur le plan juridique ni sur le plan religieux mais sur le strict terrain de l'anthropologie et je me demande s'il est bien conforme à la raison et à la responsabilité des hommes sur leur propre destin de faire table rase de tout ce qui a contribué au plan symbolique à

nous faire ce que nous sommes. Et je redoute, si l'on s'engage dans cette voie, que dans une ou deux générations, il y ait un profond mouvement de révolte dont il sera vain alors de déplorer les ravages. Peut-on dire, sans paraître tout à fait ringard ou réactionnaire, qu'il y a quelqu'incon-

séquence à critiquer, à juste titre, le libéralisme économique sans frein que nous connaissons et à récuser en même temps toute norme ou toute Loi dans le domaine de la sexualité qui concerne la structuration des personnes et l'avenir de l'espèce ? •

Société sous tension, ou société résignée ?

Au fil des témoignages de ce numéro

par **Dominique BOURDIN**

Dominique est membre de l'Équipe de Partenaires de Drancy. Professeur de philosophie et psychanaliste, nous lui avons demandé de relire avec nous l'ensemble des contributions de ce numéro pour nous aider à bien percevoir les diverses lignes directrices qui s'en dégagent.

LES témoignages portés dans ce numéro, qui sont souvent des analyses précises de la situation de secteurs sociaux essentiels, convergent dans la mise en évidence des contradictions auxquelles nous sommes confrontés, avec peut-être, ces dernières années, un sentiment accru d'impuissance à humaniser notre vie sociale.

Nos débats sont-ils des luxes de pays riche, notre laïcité une coquetterie qui veut imposer une uniformisation déguisée ? Ou bien les problèmes réels rencontrés ici sont-ils une des faces de contradictions et d'oppressions qui se vivent plus radicalement ou plus violemment ailleurs, mais qui sont engendrées par les mêmes logiques ? Les revendica-

tions qui s'expriment encore, ou les chemins qui se tissent ici, ne sont pas plus à opposer aux besoins vitaux de populations entières soumises à la guerre ou aux ravages du sida, qu'au besoin d'avoir de quoi vivre pour des chômeurs ou encore au droit à un salaire décent et à des conditions de travail vivables pour ceux qui travaillent.

L'opposition serait plutôt, encore une fois, entre fatalité et espérance, entre résignation et lutte.

Avec les aînés

« L'été 2003 a mis en lumière, a pointé du doigt, a révélé cette tension de la société toute entière qui /.../ voit vieillir le quatrième âge sans vouloir se donner les moyens d'une solidarité effective avec les plus anciens. » Régis Chazot nous montre avec précision l'écart entre nos moyens actuels de soulagement et de soins des personnes âgées et la réalité de leur condition que l'hécatombe de l'été dernier a manifesté au grand jour sur la scène sociale et médiatique.

On est loin de la mise en œuvre d'une revendication pourtant fondamentale : la prise en charge de toutes les personnes âgées, quel que soit leur état et leurs ressources, comme priorité de service

public. De ce fait, pour ceux qui travaillent à leur contact, il a fallu s'habituer à l'inacceptable et assumer des situations difficilement soutenables. Il n'y a pas de prise en charge globale et structurante de la personne mais les soigneurs, les passeurs de cette dernière étape de la vie, cherchent à proposer l'accompagnement le plus individualisé possible.

D'une part nos critères d'efficacité et de rentabilité excluent et isolent ceux pour qui le quotidien est fait de lenteur et parfois de confusion, d'autre part nous ne savons plus accompagner ceux qui lâchent prise et terminent leur vie. Ce qui est insupportable, c'est que tant de personnes soient mortes sans soin, sans soutien, non reconnues, abandonnées. Rappelant aussi bien les conditions législatives et les mesures officielles prises pour améliorer les prises en charge gériatriques que les conditions de travail de ceux qui œuvrent à leur service, Régis Chazot souligne la nécessité de responsabiliser tant les usagers que les professionnels des services de santé.

États d'urgence

C'est d'une certaine manière la même contradiction que souligne Magali Tourneret depuis le

point de vue des services d'urgence des hôpitaux : une société efficace et active ne supporte plus d'être confrontée à la maladie et à la mort.

Ainsi, les familles sont désemparées lorsqu'un accident cardio-respiratoire survient, même chez des gens très âgés, et reprochent à l'équipe médicale de ne pouvoir empêcher la mort. La demande d'enlever le corps, de ne pas le prendre à la maison est presque constante.

Paradoxalement, le manque de lits dans les hôpitaux pourrait inciter à soutenir des prises en charge à domicile et à accompagner les familles qui apportent souvent un très grand soutien à leur proche, contrairement aux conditions parfois inhumaines d'abandon qu'ont connu nombre de personnes décédées lors des grandes chaleurs de 2003.

École et citoyenneté

Ouvrier d'entretien et d'accueil dans un collège situé en ZEP, André Brager, prêtre de la mission de France, nous fait part de ses chagrins. Ne sont scolarisés dans l'établissement que les enfants de la ZUP, logés en HLM : les autres obtiennent des dérogations ou vont dans le privé. Il n'y a donc aucune mixité sociale dans le collège ; chacun y ap-

porte son mal vivre, ses difficultés ou ses carences familiales. Certes, toutes les familles ne sont pas déficientes, mais la précarité est la dominante, et les enfants placés en foyer ou suivis par un éducateur de la protection judiciaire sont nombreux.

Quelques mères maghrébines essaient de suivre la scolarité de leurs enfants ; parmi les enseignants et autres adultes du collège, certains ont une double culture, maghrébine et occidentale. Mais ces jeunes mettent souvent en œuvre une "contre-dépendance" : le besoin de se constituer en opposition. Chaque année, huit à dix exclusions sont prononcées, suscitant des échanges avec le collège d'en face qui connaît le même phénomène.

Élire des délégués de classe, insister sur le respect dû à chacun, proposer des expositions sur la justice ne suffit pas à constituer une éducation à la citoyenneté, quand les élèves retournent à leur ghetto au sortir du collège et connaissent les économies parallèles, illicites, qui contribuent à la vie matérielle du quartier. Au collège même, comment éviter de développer l'obsession de la méfiance et de la surveillance, objectivement nécessaire ? Et comment continuer à proposer comme idéal la situation de travailleur exploité et précaire ?

Classes d'intégration scolaire

Danielle Bethmont nous présente l'action des CLIS, classes d'intégration scolaire en milieu ordinaire, avec les autres enfants, pour enfants atteints de handicaps psychiques. Son témoignage porte sur l'extension au collège de ce type d'action, qui se développe pour les classes primaires : Danielle Bethmont a donc accepté de créer une classe intégrée au collège des Iles-de-Mars à Pont-de-Claix après tout un travail pour faire reculer les appréhensions des enseignants, et pour organiser cet accueil. Le partenariat avec les parents est mis en évidence. Progressivement, ces enfants trouvent ainsi leur place dans le collège.

Est-ce étonnant si c'est la reconnaissance donnée à des enfants handicapés, la capacité de leur trouver une place et d'inventer avec eux une vie ensemble qui donne à ce témoignage sa tonalité d'enthousiasme et d'espérance ?

En écho au point de vue professionnel d'une principale de collège, Jacqueline Plazy témoigne pour et avec son plus jeune fils, Vincent, 9 ans, qui souffre de déficience visuelle et bénéficie d'une intégration scolaire dans l'école du quartier. Mais quelle lutte il a fallu mener, comme parents, pour

obtenir les informations et la possibilité d'une telle orientation, refusant aussi bien le déni du handicap que l'exclusion du fait du handicap ! La complexité du parcours de l'intégration, la nécessité des partenariats, l'énergie qu'il y faut mettre caractérisent ce "combat de l'intégration".

Conseils de quartier

La vie urbaine se renouvelle. Henri Pousset nous présente le fonctionnement d'un conseil de quartier, à Paris, qui permet des liens entre les habitants, des contacts avec les élus et la possibilité d'être consulté sur des décisions qui engagent l'avenir. S'y rencontrent habitants, élus, professionnels, responsables d'associations, dans un mélange des générations devenu rare aujourd'hui.

Si à Paris, comme dans certaines villes de banlieue, les conseils de quartier renouvellent la vie collective, cela ne saurait nous faire oublier combien il est devenu difficile de se loger si l'on ne dispose pas de grands moyens : le petit nombre de logements sociaux construits, le caractère prohibitif des loyers parisiens, l'impossibilité pour des jeunes ou des travailleurs précaires de louer s'ils ne peuvent fournir une caution, la longue attente des

dossiers de demande d'HLM, et bien sûr tous les sans-abri... Accéder à un logement autonome est de plus en plus tardif pour les jeunes couples, et beaucoup "d'exils" en grande banlieue ne sont pas véritablement volontaires.

Vie sociale et humanisation

Dans leur ensemble, ces témoignages dressent de notre vie sociale, notamment à partir de ces deux points de vue décisifs que sont les personnes âgées et les enfants en difficulté – les "faibles" – une image sans complaisance ni satisfaction. Un monde d'exclusion, de relations sociales insuffisante ou difficiles, de méconnaissance mutuelle. Les mixités et les intégrations sont possibles, mais doivent y franchir bien des obstacles.

Comme l'indique Jacqueline Plazy évoquant son combat de parent, le chemin est du côté des parcours qui supposent d'oser, de « *l'utopie constructive qui oblige à dépasser les limites sans les nier* », en « *croquant possibles des improbables* » pour y trouver la force de « *bousculer de soi-disantes sécurités* ».

Certes, il est des situations qui peu à peu avancent : classes intégrées, conseils de quartier, souci de l'environnement.

Mais l'effort individuel et collectif, la volonté morale et sociale d'ouverture pourra-t-elle éviter de s'interroger sur les conditions structurelles qui fait que les hommes sont négligés dans une société où l'information donne chaque jour la première place aux cours de la Bourse ? Peut-on fermer les yeux sur les décisions économiques et politiques dont beaucoup, ensuite, s'usent à atténuer les conséquences destructrices ?

Peut-on échapper à la situation de Sisyphe qui chaque jour hisse le rocher qui retombe aussitôt ? Naguère, Albert Camus avait vu dans ce mythe une illustration de l'absurdité de la condition humaine. Mais ne décrit-il pas bien davantage la somme d'efforts dépensés par des individus et des groupes et qu'une décision – délocalisation d'une usine, suppression d'une subvention, mesure contestée par des professionnels d'une branche, changement de statut, etc. – vient brutalement annuler ou bloquer. Dans certaines des versions de la légende grecque, ce châtiment imposé à Sisyphe venait le punir d'avoir enchaîné Thanatos, – la mort – ou d'avoir trompé Hadès – les Enfers – en revenant à la vie : y aurait-il un lien entre une volonté sociale inconsciente de nier la mort – comme la douleur et le risque de vivre – et le fait de susciter des situations d'exclusion, de douleur et de mort ?

L'enjeu est bien celui-là : qu'est-ce qui permet de devenir humain, de développer une vie qui vaille le coup, de permettre à chacun de faire émerger la singularité qui est la sienne, son accent propre, sa subjectivité ? Il y faut toujours à la fois la rencontre des personnes et l'attention au fonctionnement des institutions, l'intuition spirituelle et la lutte politique, la compétence professionnelle et le contact humain, la réflexion sans concession et la capacité de s'émerveiller.

Comme le précise Jacques M., se retrancher derrière la mondialisation pour minimiser ce qui nous atteint ne résout rien. Reconnaître la relativité culturelle de ce qui nous choque ou nous indigne est indispensable. Non pour nous désengager, mais pour situer nos préoccupations et notre action. Nous ne sommes pas le centre du monde, mais à notre place, nous avons des réalités à prendre à bras le corps, des voix à faire entendre. Ce que signifie la citoyenneté aujourd'hui est à rédéfinir, à réinventer, contre tous les racismes, toutes les étroitesse, tous les particularismes et tous les nationalismes, sans gommer les différences ni les appartenances qui par leur familiarité et leur richesse aident à repérer et à construire qui l'on est. Il importe que chacun puisse accéder à ce qu'il est, ouvert sur ses origines

comme sur son avenir : affirmer sa personne, travailler à se libérer des aliénations et des dépendances qui l'emprisonnent, trouver sa voie propre et devenir une voix unique, personnelle, subjective, critique, peut-être créative. Car les identités sont singulières, jamais déterminées par les seules racines et appartenances collectives. Elles sont en devenir, ouvertes, et se découvrent en relation, jusqu'à notre dernier souffle.

Les conditions minimales pour une vie humanisante ne sont pas seulement matérielles même si elles le sont aussi. Ce n'est jamais seuls que nous nous humanisons, mais toute relation n'est pas automatiquement assez claire, ouverte et libre pour que deux personnes (ou plus...) y aient vraiment la parole. Il n'y a pas à opposer nos chemins d'humanité, mais à les ouvrir à ceux qui en sont écartés, à comprendre ce qui est destructeur pour le refuser de toutes nos forces, de toutes nos voix ; autrement dit, là où nous sommes, nous sommes appelés à rejeter les faux-semblants et le mensonge social, à travailler à construire des solidarités, à prendre le temps non seulement de nous écouter mutuellement et de vivre ensemble mais, dans un climat de manipulation généralisée, de penser ce que nous vivons. •

Résistance et soumission

Dietrich Bonhoeffer, né à Breslau en 1906, était un pasteur protestant qui fit partie de l'Église confessante qui combattit le nazisme. Arrêté pour avoir conspiré contre Hitler, il fut déporté et exécuté le 9 avril 1945 au camp de concentration de Flossenbürg.

Ces lettres de prison furent publiées en 1951 par son ami Eberhard Bethge sous le titre de : Résistance et soumission. On en retient surtout les intuitions spirituelles et théologiques qui ont influencé une grande part de la recherche théologique contemporaine. Il se demandait comment le Christ pouvait devenir le Seigneur d'hommes devenus "irréligieux" ; il appelait à mettre Dieu "au centre" de la vie et non aux limites. « Dieu nous fait savoir, écrit-il, qu'il nous faut vivre en tant qu'hommes qui parviennent à vivre sans Dieu. (...) Le Dieu qui nous laisse vivre dans le monde, sans l'hypothèse de travail Dieu, est celui devant qui nous nous tenons constamment. Devant Dieu et avec Dieu, nous vivons sans Dieu. » (16 juillet 1944)

Présentation

par Jean-Marie PLOUX

Mais Bonhoeffer fut aussi préoccupé par les questions de l'éthique et de la vie citoyenne. C'est pourquoi dans ce numéro de la Lettre aux Communautés dont le thème est celui de la citoyenneté, nous proposons ces extraits des premières pages de "Résistance et soumission" (1943).



« En fuyant le débat public, tel ou tel peut atteindre le refuge de la *vertu* personnelle. Mais il doit fermer la bouche et les yeux devant l'injustice qui l'entoure. Il ne peut rester net de la souillure d'une action responsable qu'en se trompant lui-même. Ce qu'il fait ne le rassurera jamais sur ce qu'il ne fait pas. Ou il succombera à cette inquiétude, ou il deviendra le plus hypocrite des pharisiens.

Qui tient bon ? Seul celui dont le critère suprême n'est ni sa raison, ni son principe, ni sa conscience, ni sa liberté ou sa vertu, mais qui est prêt à sacrifier tout cela lorsque, attaché à Dieu seul, il est appelé par la foi à une action obéissante et responsable ; celui dont la vie ne veut être autre chose qu'une réponse à la question et à l'appel de Dieu. Où sont donc ces responsables ?

Courage civique ?

Quel est à vrai dire l'origine de ce manque de courage civique que nous déplorons ? Nous avons trouvé pendant ces années beaucoup de courage et d'esprit de sacrifice, mais presque nulle part du courage civique, en nous-mêmes pas davantage qu'ailleurs. Il serait naïf d'expliquer ce manque simplement par notre lâcheté personnelle. La raison profonde est toute différente. Nous autres Allemands, avons dû apprendre au cours de notre longue histoire la nécessité et la vertu de l'obéissance. Nous avons vu le sens et la grandeur de notre vie dans la subordination de tous nos désirs et pensées personnels à la mission dont nous étions chargés. Nos regards étaient dirigés vers l'autorité, non dans une crainte servile, mais dans une confiance librement consentie qui voyait dans la tâche une mission et dans la mission une vocation. C'est un peu de défiance justifiée à l'égard de notre propre cœur qui fait naître en nous cet empressement de suivre plutôt l'ordre d'en "haut" que notre avis personnel. Qui nierait que les Allemands ont accompli dans leur obéissance, dans leur tâche, dans leur mission, des actes de courage et d'abnégation remarquables ? Nous gardons notre liberté – et où dans le monde a-t-on parlé plus passionnément de la liberté qu'en Allemagne, depuis Luther jusqu'à la philosophie idéaliste – justement en tâchant de nous libérer de nos volontés propres au service de la communauté. Vocation et liberté

sont pour nous deux aspects de la même notion. Mais, par là, nous avons méconnu le monde. Nous n'avions pas escompté la possibilité qu'on abuserait pour le mal de notre inclination à la soumission et de notre disponibilité. Que ce cas se présente, que l'accomplissement de notre mission elle-même devienne douteux, alors toutes nos notions de morale sont ébranlées. Nous devons découvrir qu'une notion fondamentale nous manquait encore : celle de la nécessité d'une action libre et responsable, même en opposition à la mission et l'ordre qu'on nous dictait. À défaut de cette notion, nous étions tantôt dénués de tout sens de la responsabilité et de tout scrupule, tantôt accablés d'une scrupulite paralysante. Le courage civique ne peut naître que de la libre responsabilité d'un homme libre. Les Allemands ne commencent à découvrir que maintenant ce que signifie la libre responsabilité. Elle procède d'un Dieu qui exige une action responsable dans le libre risque de la foi et qui accorde pardon et consolation à celui qui devient pécheur par cette même action. »

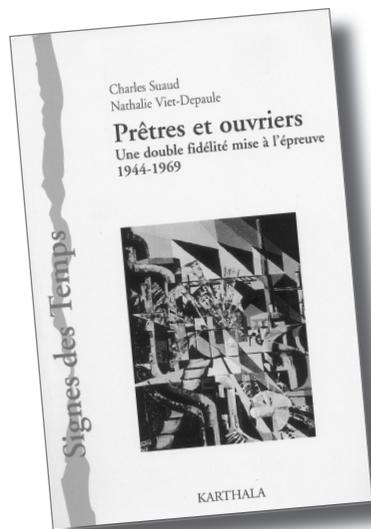
P. 3-4 (Labor et Fides, 1963)

Prêtres et ouvriers

Une double fidélité mise à l'épreuve. 1944-1969 (Karthala 2004)

Charles SUAUD

Nathalie VIET-DEPAULE



VOICI un livre d'histoire récente pour comprendre ce que signifie pour des prêtres d'aller travailler en usine ou sur les grands chantiers : Non pour être parmi les ouvriers, mais se faire ouvrier pour la vie.

Par une trentaine d'entretiens avec ces prêtres, les auteurs nous permettent d'approfondir les choix courageux de ces hommes. Ils décrivent leur affrontement dans une double fidélité : à l'Église et à la classe ouvrière.

À lire pour qui veut rejoindre ce chemin de vérité.

Livres reçus à la Rédaction

de la Lettre aux Communautés

(janvier à juin 2004)

Yves-Marie Blanchard	<i>L'Apocalypse</i> Éditions de l'Atelier, Paris, 2004
Geneviève Comeau et Jean-François Zorn (Sous la direction de)	<i>Appel à témoins</i> <i>Mutations sociales et avenir de la mission chrétienne</i> Éditions du Cerf, Paris, 2004
Jérôme Alexandre	<i>Le Christ de Tertullien</i> Coll. "Jésus et Jésus-Christ", N° 88 Éditions Desclée, Paris, 2004
Paul Valadier	<i>Jésus-Christ ou Dionysos</i> Coll. "Jésus et Jésus-Christ", N° 10 Nouvelle édition revue et mise à jour Éditions Desclée, Paris, 2004
François Beauvillet	<i>Prier quand on attend un enfant</i> Groupe Fleurus, Éditions du Chalet, Paris, 2004
Bernard Matray	<i>La présence et le respect</i> <i>Éthique du soin et de l'accompagnement</i> Préface de Patrick Verspieren Éditions Desclée de Brouwer, Paris, 2004

BULLETIN D'ABONNEMENT 2005

à renvoyer à : LETTRE AUX COMMUNAUTÉS / MISSION DE FRANCE - BP 101 - 3 rue de la Pointe - 94170 LE PERREUX/MARNE.

NOM _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

◆ Pour **votre abonnement 2005**, mettez une croix dans la (les) case (s) correspondante (s) :

Lettre aux Communautés ordinaire **30 €**

de soutien **38 €**

Offre pour les moins de 35 ans non abonnés **16 €**

Lettre d'Information ⁽¹⁾ ordinaire **13 €**

de soutien **24 €**

◆ **Joindre au bulletin**, votre chèque, libellé à l'ordre de "Lettre aux Communautés".

Ci-joint un chèque **bancaire** **postal**

de : _____ **€**

Souscrivez un abonnement à la Lettre aux Communautés pour une personne de votre famille, de votre entourage...

NOM, Prénom, Adresse :

Nous pouvons envoyer un ou deux spécimens gratuits de la Lettre aux Communautés. Donnez-nous noms et adresses de personnes qui seraient éventuellement intéressées.

NOM, Prénom, Adresse :

(1) Information mensuelle sur la vie de la Communauté Mission de France.

Imprimerie Moderne
89000 Auxerre
